

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9h
 Officiel: mardi 12h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Solutions informatiques

www.co-dec.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Covid-19: relocalisation des lieux de dépistage

Pour faire face à l'augmentation constante des demandes de tests et des cas positifs, l'Hôpital du Jura bernois a décidé de réactiver les postes de dépistage avancés et de les relocaliser sur les sites hospitaliers de Moutier et de Saint-Imier, avec la mise en place d'un numéro de téléphone unique

Afin d'éviter autant que possible les flux entre les patients hors Covid et les patients qui viennent se faire dépister et de limiter leurs déplacements, les postes de dépistage ont été relocalisés en dehors des services des urgences, à l'intérieur des bâtiments.

Sur le site de Moutier, le centre de dépistage se situe dans le couloir de liaison, entre le bâtiment hospitalier et celui de la maison du personnel. Sur le site de Saint-Imier, comme les travaux du nouveau centre ambulatoire ont démarré, il se situe dans l'annexe du hall d'entrée principale.

Le numéro de téléphone unique pour tous les sites est le 032 942 20 00.

Les hospitalisations dues à des patients infectés restent toutefois extrêmement faibles pour le moment. La situation est par conséquent entièrement sous contrôle.

Rappel: si vous pensez être infecté

Veillez impérativement suivre les différentes consignes des autorités. Si vous présentez des symptômes de maladie (fièvre, toux, maux de gorge, difficulté à respirer, perte du goût et de l'odorat), vous devez rester chez

vous et prendre contact par téléphone avec votre médecin traitant ou le médecin de garde.

Si vous devez vous rendre sur les sites de l'Hôpital du Jura bernois, respectez strictement les indications affichées et suivez les instructions du personnel d'accueil pour les personnes concernées par le Covid-19.

Continuez de suivre les directives de l'OFSP et du canton de Berne

Pour la sécurité de tous, plus particulièrement des personnes les plus vulnérables et du personnel soignant, la direction générale de l'Hôpital du Jura bernois demande à la population de suivre l'ensemble des consignes émises par les autorités. Un engorgement de nos infrastructures causerait de graves problèmes d'organisation dans la prise en charge des patients atteints du Covid-19, mais également des urgences classiques et des patients atteints d'une autre pathologie.

| hjb

Numéro de téléphone unique pour tous les sites: 032 942 20 00



Poste de dépistage sur Saint-Imier

Réclame

LES 05-08.11.20
TRANS PHON IQUES

> je 05.11.20
PHANEE DE POOL
 RENCONTRE
L'EMJB

> ve 06.11.20
FRANZ TREICHLER
 RENCONTRE
ÉMILIE ZOÉ & NICOLAS PITTET

> sa 07.11.20
ERIK TRUFFAZ
 RENCONTRE
LE GRAND EUSTACHE
 DIR. PHILIPPE KRÜTTLI

> di 08.11.20
IRINA LANKOVA
 RENCONTRE
PIERRE EGGIMANN

SAINT-IMIER
 SALLE DE SPECTACLES
www.lestransphoniques.ch

SOMMAIRE

Programme étoffé

... au CAJ de Péry-La Heutte

Gardez le moral!

Message aux entreprises

Il y a un siècle à Corgémont

Quelques événements de 1920

Météo morose

Il est temps de se faire une toile

Première action bénévole

Le GR 2608 efficace à Courtelary

Agenda

Ne manquez aucun événement

Autour d'un café

... la fusion des communes

Un pilote en bronze

Valentino Di Donato en karting

Des bons CIDE pour tous

Geste de soutien à Saint-Imier

Il repart de plus belle

Mickaël Marti de retour en forme

3 14

9 16

11 17

12 18

13 21

TOITURES
FERBLANTERIE
ENTRETIEN
ISOLATIONS
FAÇADES RIDEAUX



ACHERMANN
COUVERTURE SA

CESSATION D'ACTIVITÉ

Après 62 ans d'existence (2 générations), nous vous informons que notre entreprise a cessé son activité au 30 juin 2020.

Nous tenons à remercier notre fidèle clientèle pour la confiance qu'elle nous a témoignée tout au long de ces années.

Evelyne et Eric Achermann

J'achète timbres
suisses et autres
032 422 40 91

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

À LOUER
SONVILIER

4½ pièces

90m², rez-de-chaussée,
cuisine agencée, cave + galetas.
Loyer 650 fr. + 200 fr. charges

079 573 89 28

bechtel-imprimerie.ch

**A remettre
Mandats administratifs**

Taux d'occupation 40%

Laisser message 079 934 53 96

GARAGE DES SPORTS

Eric Lamborot • Biaufond 9 • La Chaux-de-Fonds • Natel 079 639 54 09

OFFRE EXCEPTIONNELLE du 7 au 31 octobre
Montage, équilibrage : **GRATUIT** • Toutes dimensions • Prix sur demande



195/55/16 91H Fr. 620.- TTC les 4
215/65/16 98H Fr. 650.- TTC les 4



205/60/16 92H Fr. 390.- TTC les 4
225/45/17 94H Fr. 390.- TTC les 4

Changement de roue Fr. 30.- les 4 **Stockage pneus/roues été Fr. 30.-**

A l'achat de 3 pneus d'hiver, le 4^e est offert !



175/65/14 82T Fr. 206.- TTC les 4
185/60/15 88TL Fr. 255.- TTC les 4
195/65/15 91T Fr. 232.- TTC les 4
205/55/16 91T Fr. 326.- TTC les 4



Contactez-nous au
Tél. 032 968 25 74

« La Fondation La Pelouse » à Saint-Imier

recherche pour son secteur Ecole à journée continue « Le Griffon »

**un(e) éducateur(trice) remplaçant(e) à 50 %
à durée indéterminée**

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2020.

Dossiers complets à envoyer **jusqu'au 16 octobre 2020**
à Fondation La Pelouse, CP 64, 2610 Saint-Imier.

Seuls les dossiers répondant aux critères demandés seront traités.

PLR

Les Libéraux-Radicaux



Votation du 29 novembre 2020

Nos arguments pour dire

NON À LA FUSION

La fusion n'est pas la seule solution pour collaborer entre communes. De multiples autres formes de collaboration existent déjà dans la région et ont fait leurs preuves.

Des armoiries qui ne caractérisent pas la future commune d'Erguël et son histoire: une étude à la va-vite.

Le nom des communes et leurs armoiries disparaissent.

Dans le contexte actuel: covid 19 + incertitudes économiques, il faut laisser le « temps au temps » et reporter à des jours meilleurs le projet de fusion.

**VOILÀ DE NOUVELLES RAISONS POUR LESQUELLES
NOUS DIRONS 4 X NON AU PROJET DE FUSION**

À SUIVRE

PLR SECTION DE SAINT-IMIER



**Menu Chasseur
des Franches-Montagnes**

**Médillons, civet
et selle de chevreuil**

Fabian et Keunhyung ADAM,
2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch
www.restaurantdugolflesbois.ch



ETUDE FREI
AVOCATE AU BARREAU

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'Etude Frei, cabinet d'avocate généraliste.

L'avocate, M^e Marie Frei, pourra vous recevoir dans ses locaux situés Grand-Rue 82, 2735 Malleray, pour répondre à vos questions et traiter vos affaires juridiques.

Le site internet de l'étude peut être consulté à l'adresse suivante : www.etudefg.ch.

Vous pouvez également prendre contact avec M^e Marie Frei par téléphone au 032 492 11 08 ou par email à l'adresse contact@etudefg.ch.

Nous nous réjouissons de débiter ce projet et vous remercions par avance de l'accueil que vous nous réserverez.



BCBE

NOUVEAU

Compte privé Young

Gratuit pour les jeunes
jusqu'à 30 ans



Apprenez-en plus au
moyen du QR Code ou
sur bcbe.ch/young



ORVIN

Concours bovin d'automne

C'était une belle journée, la pluie a attendu la fin des présentations pour se mettre à tomber. Les éleveurs étaient fiers de présenter leurs belles vaches, souvent issues de leur propre élevage. Vous trouverez les résultats ci-dessous.

Un grand bravo aux personnes présentes pour leur travail et leur motivation pour garder une tradition comme celle-ci. | ad

Catégorie 1:
Kander, 4334 89, Otto Sägesser.

Catégorie 2
Julia, 4434 89, Didier Aufranc; Belledonne, 4343 89, Nicolas Dumoulin; Millye, 4433 89, Philippe Grosjean; Shay, 3343 88, Nicolas Dumoulin; Paola, 4333 88, Otto Sägesser; Alma, 4333 88, Philippe Grosjean; Samsam, 4333 88, Dominique Devaux.

Catégorie 3
White Lady, 4333 91, Philippe Monnier.

Catégorie 4
Dahlia, 4443 93, Nicolas Dumoulin; Winnie, 4333 91, Dominique Devaux.

Catégorie 5
Fauve, 5445 95, Philippe Monnier; Wiolline, 5444 95, Dominique Devaux; Caya, 5444 95, Didier Aufranc.

Catégorie 6
Orlana, 5544 96, Didier Aufranc; Orvine, 5445 95, Philippe Monnier.

Catégorie 7
Perle, 5445 96, Otto Sägesser.

Catégorie 8
Wanda, 5545 97, Dominique Devaux.



François (6 ans) et sa vache Wiolline (6 ans) dans la cour des grands

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Trois conteneurs à carton dès janvier

Les autorités municipales ont décidé d'implanter trois conteneurs à carton dans la localité, pour un essai d'une année à compter du début janvier 2021. Ils seront placés respectivement au bas de L'Euchette, à la rue de la Gare et enfin sur la place de Sombeval; en chacun de ces sites, ils seront installés à proximité des conteneurs semi-enterrés. Pour y glisser les

cartons, il faudra préalablement les écraser.

Cette décision fait suite à l'interdiction définitive, rappelée ici, de déposer du carton dans les conteneurs semi-enterrés.

La Municipalité souligne qu'il est bon de privilégier, pour le recyclage des cartons, la déchetterie du Brahon où une presse est mise à disposition. | cm

Déchets: signalements désormais possibles

Le Conseil municipal a accepté lundi la proposition qui lui était faite par la fondation Arc jurassien Déchets, d'ouvrir à ses habitants la possibilité de signaler le dépôt de déchets sauvages sur le territoire communal.

En clair, en téléchargeant l'application du MEMODéchets, chaque personne de Sonceboz-Sombeval pourra dénon-

cer des agissements illicites en matière de déchets. Cette application pour smartphone est disponible dans l'App Store ou sur Google Play. Elle recense toutes les données sur la gestion des déchets et sur l'évacuation des ordures dans la localité.

On trouvera toutes les informations utiles sur le site www.fondation-ajd.ch | cm

Maison de l'Enfance: un petit pas franchi

Les autorités municipales ont pris connaissance lundi soir d'une ordonnance émanant de la Préfecture du Jura bernois, concernant la demande de permis déposée pour la future maison de l'Enfance. Ce projet a été approuvé par les électeurs, rappelons-le, en votation populaire de juin 2019. Parmi les trois oppositions qui étaient encore

à traiter, une a été retirée, après acceptation par le Conseil municipal que les conditions particulières la motivant soient normalement incluses au permis de construire.

Les deux autres oppositions étant pendantes, il apparaît que le chantier ne pourra pas être lancé avant l'été prochain, au mieux. | cm

ROMONT AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration

Veillez noter que le bureau communal sera fermé du 12 au 18 octobre. La réouverture du guichet est prévue le mardi 20 octobre selon l'horaire habituel. Durant cette période, et uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 078 899 02 02 durant la journée.

Dossiers mis en dépôt public: durant la fermeture du secrétariat, les dossiers mis en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au 078 899 02 02. | cm

SAUGE AVIS OFFICIELS



Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérant: Steed Hofmann, route Principale 14, 2537 Vauvafelin. Auteur du projet: Alpino-fen Romandie Sàrl, route de Pré au Bruit 2, 1844 Villeneuve. Propriétaire foncier: Steed Hofmann, route Principale 14, 2537 Vauvafelin. Projet: pose d'un poêle suédois avec canal de fumée en cuivre en façade nord sis sur parcelle N° 99, route Principale 14 à Vauvafelin, zone M2. Objet protégé: objet C, classé digne de conservation. Dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. | cm

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Joli programme automnal proposé par le CAJ

Pour la grimpe: on s'inscrit aujourd'hui absolument!

Le Centre d'animation jeunesse a étoffé son programme automnal, qui a connu déjà quelques chouettes étapes en début de ce mois.

Pour la suite immédiate, on rappellera la sortie de grimpe de jeudi prochain 15 octobre (départ de la gare de Péry à 14h20, retour à 18h30, participation financière de dix francs), pour laquelle il faut impérativement s'inscrire aujourd'hui vendredi.

Ciné et jeux

Deux rendez-vous sont fixés encore en octobre. A commencer par la soirée film de vendredi prochain le 16 octobre; cet événement débutera à 16h30, il sera mais il convient de s'y inscrire jusqu'à jeudi.

Une semaine plus tard exactement, dès 16h30 également, le CAJ propose dans ses locaux une soirée jeux tout à fait gratuite elle aussi. Pour cette rencontre du 23 octobre, les intéressés s'inscriront jusqu'au jeudi 22.

Le programme de novembre débutera avec un goûter (jeudi 5 à 16h, gratuit, inscription jusqu'au jeudi 29 octobre), puis une soirée réservée aux filles le vendredi 13 (16h, gratuit, inscription jusqu'au 29 octobre).

Un lieu unique

Un atelier créatif occupera deux après-midis, le mercredi 11 et le jeudi 19, dès 14h au CAJ, moyennant une participation de cinq francs (inscrip-



Le 18 novembre, le CAJ mettra le cap sur la Maison d'Ailleurs et ses extraordinaires collections

tion jusqu'au jeudi 5).

Événement marquant le mercredi 18 novembre, avec une visite à la Maison d'Ailleurs, un musée unique au monde, situé à Yverdon et réunissant notamment des collections exceptionnelles liées à la science-fiction et à la culture populaire. La science et l'art y sont alimentés par l'imagination, et parmi ses 130000 objets figure notamment l'une des plus riches expositions consacrée à un certain Jules Verne.

Le rendez-vous est fixé au CAJ à 14h le 18 novembre, l'inscription doit être faite jusqu'au vendredi 13 et une participation de 15 francs est requise.

Bon appétit!

Pour conclure ce programme automnal, d'abord un ren-

dez-vous gourmand le vendredi 20 novembre: dès 16h30, c'est à la pizza qu'on s'attaquera, à condition de s'être inscrit jusqu'au jeudi 19 et moyennant une modeste participation de deux francs par personne.

Une soirée film ensuite, gratuite, est proposée le vendredi 27 dès 17h (inscription jusqu'au jeudi 26).

A Sonceboz et à Cortébert

Signalons encore les deux prochains accueils hors murs, qui sont prévus aujourd'hui vendredi 9 octobre dès 15h au skate parc de Sonceboz (rue des Prés 5) et mercredi prochain 14 octobre sur la place de jeux de Cortébert, dès 15h également. A souligner qu'en cas de pluie, ces deux manifestations en extérieur seront remplacées par des goûters à Péry. | cm

Jusqu'à 5 h 30

Parmi les Avis officiels publiés dans ces colonnes le 25 septembre dernier, nous annonçons que l'extinction de l'éclairage public, pour une période d'essai mené à La Heutte, porterait sur la tranche horaire de minuit et demi à 5h pile. Or les informations transmises à la Municipalité par l'entreprise BKW étaient inexactes. La coupure intervient en réalité de minuit et demi à cinq heures et demie. | cm

Congé parental

L'Exécutif local a modifié cette semaine l'Ordonnance sur le personnel communal et les traitements, afin d'y introduire le congé parental approuvé par le peuple suisse en votation du 27 septembre dernier. | cm

Séance extraordinaire

Le Conseil municipal a décidé qu'il tiendrait une séance extraordinaire lundi prochain 12 octobre, qui sera consacrée au plan de zones. Ensuite de celle-ci, ce document sera adressé à l'Oacot (Office des affaires communales et de la gestion du territoire) pour examen préalable. | cm

Apprenti engagé

Le Conseil municipal a décidé d'engager Tony Zerbini, un jeune homme de la localité, en tant qu'apprenti employé de commerce. Il commencera sa formation de trois ans en août 2021 et les autorités lui souhaitent d'ores et déjà une très cordiale bienvenue. | cm

Planning adopté

Le Conseil municipal a adopté lundi le planning concernant l'assemblée municipale du 7 décembre prochain. Il mettra au point son ordre du jour en séance du 2 novembre.

Cette assemblée devra respecter les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là, ce qui impliquera évidemment une organisation particulière. | cm

Décompte

Les autorités ont ratifié le décompte relatif à l'achat d'une machine à désherber, effectué en commun, au début de l'année, avec nos voisins de Corgémont et de Cortébert. Cet appareil a coûté quelque 30000 francs au total. | cm

Bouleau dangereux

Durant l'hiver, les cantonniers procéderont à l'élagage drastique d'un bouleau qui se dresse à la rue Neuve et constitue un danger pour les passants, par les branches qui menacent de se rompre sous l'effet du vent. | cm



Donnez tous à teindre et à nettoyer vos vêtements chimiquement à la

Grande Teinturerie Tell Humbert, La Chaux-de-Fonds

Installation perfectionnée Téléphones: Usine et magasin N° 784 Succursale: Rue Neuve 3, No 150 Force électrique



«Annonces d'antan»

Articles de ménage
Au Pauvre Diable
 Collège 4
Chaux-de-Fonds
 Tout ce qu'il faut pour la cuisine

Cyclistes !
 n'oubliez jamais que vous trouvez toujours dans mon magasin un choix immense en
cycles de tous genres
 Les meilleures marques comme **Condor, Dollar, N. S. U., Omnium, Aicyon, etc.** Représentant régional des motocyclettes **Condor, A. J. S., Indian, Moto-tève.** Réparations. Accessoires.

Jos. Maissen, Corgémont




COMPLETS D'ÉTÉ
GOLDSCHMIDT
 dernière coupe !

88.—
105.—
114.—
128.—
138.—

La Chaux-de-Fonds

AUTOMOBILISTES !
 Voyez et Essayez l'incomparable



„NASH“

Six cylindres mod. 1925, réunissant tous les avantages d'un véhicule de LUXE, livrée avec FREINS SUR LES QUATRE ROUES, PNEUS BALLONS, et comprenant les derniers perfectionnements techniques. Echelle de prix variant de **fr. 10.100.- à 18.000.-**

Livrable de suite

Conditions, prospectus et essais auprès des Agents:
Peter & Cie, Automobiles, La Chaux-de-Fonds
 Perrot, Duval & Cie, Genève
 Auto-Import S. A., Zurich
 E. Schildknecht-Frick, St-Gall
 Hurlemann & Guyan, Schafhouse

Halle aux Tapis
Spichiger & Cie
 Rue Léopold-Robert 38
 Téléphone 8.28
 La Chaux-de-Fonds

Grand et beau choix en
Linoléums incrustés et imprimés
Milieux en linoléum

OUVRIERS SPÉCIALISTES POUR LA POSE
 ÉCHANTILLONS A DISPOSITION

Etamine madras et reps
 Vitrages encadrés en tulle et guipure
 Brise-bise et stores
 Toiles cirées
 Milieux de salons et Descentes de lits
 Tapis de table moquette

ÉTUDE
Me HENRI GENEUX, notaire
 Tél. 1.95 **ST-IMIER** Rue Francillon 29

Achat et vente d'immeubles
 Emprunts hypothécaires
 Liquidation de successions
 Contrats de mariage, adoptions
 Testaments, donations
 Ventes mobilières et de détail
 Légalisations et vidimations
 Gérance d'immeubles et de titres
 Encaissements, Assurances
 Constitution de sociétés
 Questions fiscales

Célérité. - Discrétion absolue.

Menuiserie Mécanique
Jacques Luelli
 Rue Dr Schwab 3
Saint-Imier
 Entreprise en bâtiment
 Parqueterie — Vitrerie

Devis à disposition. Travail prompt et soigné
 Prix modérés

Voir à La Reine Berthe
 Rue Neuve 8 - La Chaux-de-Fonds
 notre magnifique choix
d'habillements pour garçonnets
 Robettes d'enfants
 Chapeaux d'enfants
 ainsi que notre grand assortiment de
Blouses jersey et tricot soie depuis 11.80
 Toujours les dernières nouveautés
 S. E. N. & J. 5%



Le plus beau choix de cycles se trouve toujours au
Magasin Maurice Wille, Renan
 Marques **Condor, Allegro, Peugeot**
 Motocyclettes **CONDOR, ALLEGRO et MOSER**
 Automobiles **Buick, Fiat, Peugeot, Amilcar, Cadillac, Alfa-Romeo, Oldsmobile**

Accessoires pour vélos et motos **Très bas prix**
 Pour tout achat à partir de fr. 30.— on rembourse le prix du billet de chemin de fer jusqu'à concurrence de fr. 4.—

Représentant des machines à coudre Helvétia



LA SUISSE
 LAUSANNE
 ASSUREZ L'AVENIR
ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS

AGENCE D'ASSURANCES
H. GENEUX NOTAIRE ST-IMIER

Entreprise de Gypserie
 Peinture - Tapiserie - Marbre et faux bois
 ENSEIGNES -- DECORS

Henri Gobbi, Cormoret
 Téléphone 51
 Travaux de façades - Réparations en tous genres
 PRIX MODÉRÉS - TRAVAIL SOIGNÉ
 Devis sur demande
Se Recommande.

Voitures d'enfants
 Voitures de chambre
 Charrettes pliantes
 Sièges d'enfants
 Beau choix Prix avantageux
 Se recommandent

Soeurs Marfurt, Bienne
 Rue Centrale, à proximité de la Banque Cantonale
 Nous nous chargeons du montage des caoutchoucs et capotes de voitures d'enfants

Banque Populaire Suisse
ST-IMIER

Escompte et Encaissement
 de Billets, Coupons, Effets de commerce

Achat, Vente et Garde de Titres
Location de Casiers (chambre forte)
Change et Devises étrangères
Carnets d'Épargne
Obligations à terme fixe
 Bonnes conditions et toute discrétion assurée

Vous cherchez une bonne bicyclette??
 La meilleure, celle des connaisseurs et la plus avantageuse à cause du change, c'est la

Peugeot
 Voyez nos nouveaux modèles. Vendus en francs français
Travailleur, Touriste, Demi-course, Tour de France
 Réparations et Accessoires — Prix avantageux
 Agence directe pour le Jura bernois:

Maison Coulon, Porrentruy
 Rue de la Poste - Téléphone 63 - Rue Centrale

Faites vos achats chez les négociants soutenant la Feuille d'Avis par leurs annonces

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



CORGÉMONT

Une soirée d'information pour le chauffage à distance

L'intérêt du Home les Bouleaux de se relier au chauffage de la Société coopérative de Fromagerie de la Combe du Bez a été l'élément déclencheur du projet de chauffage à distance. Grâce à la motivation de Martin Tschan, nous sommes dans la phase de concrétisation, Energie Corgémont SA a été fondée avec comme actionnaires la commune municipale de Corgémont, la bourgeoisie de Corgémont, la société coopérative de fromagerie de la Combe du Bez et Martin Tschan. Le but de cette société est d'offrir à Corgémont un réseau de chauffage à distance qui complètera le réseau déjà disponible avec la nouvelle chaufferie communale de la halle de sport la Combe.

Les membres du Conseil d'administration Nicole Voisin, Denis Bessire, Nicolas Prêtre et Martin Tschan (également directeur de la société), ainsi que Michel Tschan comme président, tous assistés par Tina Vuilleumier comme secrétaire-caissière, se sont réunis la première fois le 1^{er} octobre, l'accent a été mis sur l'organisation interne et l'objectif temps pour la mise en fonction de ce nouveau chauffage.

Le projet consiste à construire une chaufferie centralisée alimentée par des copeaux de bois et créer un réseau de conduites d'eau chaude qui distribue la chaleur jusqu'aux utilisateurs. Ce projet permet de valoriser le potentiel énergétique de nos forêts. Le raccordement des usagers au chauffage à distance se fait en collaboration avec l'entreprise Allotherm, renommée dans ce genre d'installation.

Une séance d'information aura lieu afin de pouvoir vous présenter notre projet et poursuivre en fonction des demandes des propriétaires intéressés. Nous vous invitons à venir poser vos questions, montrer votre intérêt le 29 octobre à 20h à la Salle de spectacles de Corgémont.

Info Covid

Le nombre de places à la séance est limité, si le nombre de personnes dépasse les places prévues, une seconde séance serait alors organisée le même soir à 21h 15 env.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à Martin Tschan, 079 813 47 37, à Michel Tschan, 079 479 00 08 ou nous adresser votre demande par email à l'adresse: info@energie-corgemont.ch.

| tv

Une deuxième aile d'Arc-en-Ciel, construite en moins d'un an

La levure de l'agrandissement, vendredi dernier, a salué un projet et un chantier exemplaires

Comme le veut la tradition, le maître d'ouvrage invitait vendredi passé les artisans impliqués dans le chantier d'agrandissement de l'École primaire, pour quelques mots de remerciements durant l'apéritif, une visite et enfin un repas en commun, fréquentés par une cinquantaine de personnes. L'occasion de mettre en évidence le mariage réussi entre qualité et rapidité.

Grande satisfaction

Pierre Liechti, patron du bureau d'architectes éponyme, soulignait sa satisfaction d'avoir pu réaliser cet agrandissement, une quinzaine d'années après avoir dessiné le collège construit en 2005-2006. « Nous étions très fiers et heureux, en 2005, de pouvoir construire une école de village. Nous sommes comblés aujourd'hui, pour notre trentième anniversaire, d'avoir tenu le budget et le délai de son agrandissement, au terme d'un chantier mené dans un excellent état d'esprit. Un chantier qui n'a connu ni accident ni problème, quand bien même il n'est pas évident de construire contre un bâtiment. »

Pierre Liechti se réjouissait encore que la plupart des mandats aient pu être attribués dans un cercle proche incluant la commune.

Rapide et efficace

Le conseiller municipal Erwin Dornbier, président de la commission de construction, rappelait les raisons de cette construction, en deux nombres significatifs: de quelque 130 élèves en 2006, l'école Arc-en-Ciel a passé à plus de 190 cette année. Cette croissance réjouissante, reflet d'une évolution démographique flatteuse et méritée, a conduit les autorités à présenter un projet d'agrandissement au corps électoral, qui l'a accepté massivement au début 2019.

Achevée en onze mois à peine, cette nouvelle aile sera chauffée, comme le reste du collège, par l'installation de La Combe voisine. Elle sera sans doute recouverte de panneaux photovoltaïques dans un avenir



D'ici l'inauguration, dans moins de deux mois, les échafaudages auront disparu de la nouvelle aile, croquée ci-dessus depuis l'ouest

proche, prévoyait Erwin Dornbier en soulignant qu'elle sera préalablement alimentée en énergie électrique par les panneaux qui recouvriront tout bientôt la halle de gymnastique.

Esthétique préservée

Etienne Klopfenstein, maire, se réjouissait en particulier que le chantier d'agrandissement ait été réalisé, pour le gros œuvre, par les artisans mêmes qui avaient construit le collège en 2005-2006.

Rappelant que la volonté de ne pas défigurer ce bâtiment animait la Municipalité au moment de lancer le projet, le chef de l'Exécutif estimait cette mission plus que remplie. Et de rappeler que la Commune a acheté au nord de l'école du terrain qui permettra de compenser la portion de préau amputée par la nouvelle construction.

Moderne et lumineux

Quelques précisions techniques enfin, sans déflorer la découverte des lieux qui sera proposée à la population le 5 décembre prochain. Cet agrandissement de 2850 mètres cubes pour

600 mètres carrés, adossé à un collège qui compte 8250 m³ et 1650 m², abrite cinq nouvelles classes. Celles-ci accueilleront des élèves de l'école enfantine au rez-de-chaussée, des autres niveaux primaires à l'étage.

Les nouveaux locaux sont équipés des outils d'enseignements les plus évolués, tactiles et interactifs. Largement vitrée au sud et à l'ouest, la nouvelle aile jouira d'une luminosité naturelle optimale. | cm



La levure, vendredi soir, a réuni sur le préau artisans, architecte et autorités, qui écoutent ici le conseiller municipal Erwin Dornbier

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Promotions civiques

Les promotions civiques ont été organisées en commun avec Corgémont et Sonceboz l'an dernier. En raison des risques sanitaires, il a été décidé, après concertation avec les communes voisines, de mettre sur pied un événement uniquement sur Cortébert cette année. Les jeunes gens nés en 2002 seront donc invités prochainement en vue de la soirée prévue le 6 novembre. | cm

Panneaux

La rénovation des panneaux d'entrée du village a été pratiquement achevée voici quelques semaines. Le Conseil municipal se réjouit de l'aboutissement de ce projet financé en commun entre la Municipalité et l'Union des sociétés locales. Un remerciement particulier est également adressé à Timo Thiel qui a réalisé le travail et à l'entreprise Grünwald et Niklès qui a participé à bien plaisir à la remise en place de la couverture de tuiles. | cm

Péréquation financière

L'administration des finances du canton de Berne a informé la commune des montants alloués au titre de la péréquation financière intercommunale. Le montant total est de 431 799 francs, ce qui représente grosso modo 7 dixièmes de quotité d'impôt pour notre commune. | cm

AIB

Une assurance complémentaire va être conclue pour les bâtiments communaux afin de couvrir les risques des tremblements de terre. Un fonds cantonal existait à l'époque pour couvrir ces dégâts, mais il n'a plus cours. | cm

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 16 octobre à la mise en place de la Fondation Gobat pour la Paix à Tramelan et le 29 octobre à Tramelan également pour une séance d'information sur les points de rencontre d'urgence dans le canton de Berne. | cm

CORTÉBERT

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier le mardi 27 octobre, dès 8 heures.

– Prière de bien ficeler les paquets et de les déposer à l'extérieur.

– Les cartons et les cabas ne sont pas acceptés. Les enveloppes et sacs en plastique doivent être éliminés.

– Prière de ne pas préparer des paquets trop lourds.

Le bénéfice de l'opération alimentera la caisse scolaire et permettra de réduire le prix des camps et des courses d'école.

Le jour du ramassage, vous pouvez nous atteindre au 078 826 45 84. Merci d'avance.

| école primaire de cortébert

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION

Solidarité

C'est sous cette désignation que la Société philanthropique suisse UNION lance sa campagne de récolte de fonds en faveur des familles victimes de la crise sanitaire. Depuis 177 ans, l'UNION est active au service de la Solidarité. Plus que jamais, des familles ont besoin de vos dons.

Les 39 cercles de Suisse participent à cette action qui propose la vente de produits régionaux en provenance des artisans proches de chaque cercle.

Les activités suivantes sont déjà prévues dans notre région:

– vente de saucisses sèches, etc. le 7 novembre au Café de la Gare à Corgémont, Cercle de Corgémont-Cortébert;

– vente de saucisses sèches, etc. et marché, le 12 décembre à la salle polyvalente de Cormoret, Cercle de Corgémont-Cortébert

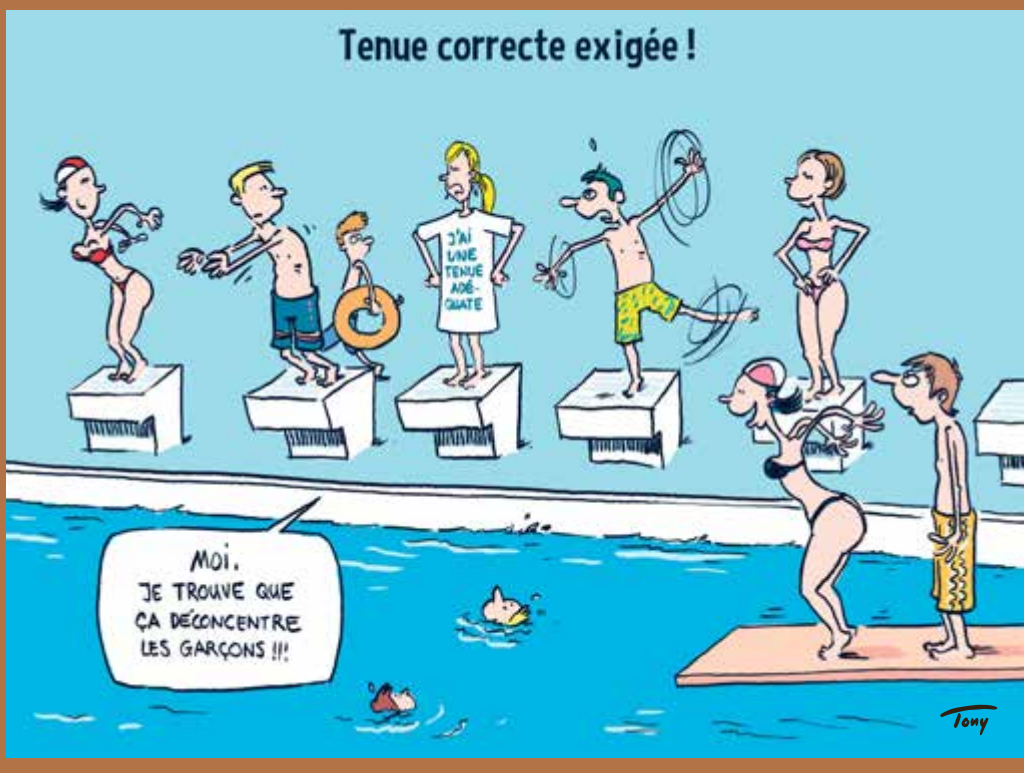
Pour chaque achat, un sac à commissions en coton sera offert.

Venez nombreux pour soutenir l'action Solidarité – UNION. D'ores et déjà merci!

| union

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Tenue correcte exigée!



MOI, JE TROUVE QUE ÇA DÉCONCENTRE LES GARÇONS!!!

Tony

Neige, verglas, frimas... votre sécurité n'a pas de prix!

pages spéciales garages

03



Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch

Service hiver 49.-
(Sans le matériel)
Soyez prévoyants!
Contrôlez vos pneus d'hiver.

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller
et vous proposer nos offres attractives!
N'hésitez pas à nous contacter au 032 489 12 70
Vente et réparation toutes marques



GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70
info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE



**GARAGE ET CARROSSERIE
SCHWAB Sàrl**

Grand-Rue 100 2608 COURTELARY
Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

**Contrôle d'hiver
avec changement des roues**
En promo Goodyear Dunlop

AUTOMOBILES



JÄGGI
PIERRE JÄGGI
2606 CORGÉMONT
TÉL. 032 488 33 44
FAX 032 488 33 40
info@jaeggisa.ch




Garage Kocher

Réparation – Dépannage – Transport

Frédéric Bassin 2616 Renan
www.garage-kocher.ch

Tél. 032 963 11 74
Fax 032 963 16 09
info@garage-kocher.ch



APRÈS NOTRE CONTRÔLE
D'HIVER, VOUS SEREZ PRÊT
À AFFRONTER N'IMPORTE
QUELLE SITUATION.

PRÉVOYEZ DÈS MAINTENANT
POUR ABORDER L'HIVER
TRANQUILLEMENT!

CONTRÔLE D'HIVER!
CHF 35.-*
*Prix sans matériel
Nous stockons vos roues/pneus

GARAGE KOCHER 2616 RENAN **le GARAGE**




alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES






GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CARXPERT**



AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION
DE MINIBUS
ET UTILITAIRES

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

Garage de la Courtine
F. De Tomi
Grand-Rue 55
2606 Corgémont
032 489 20 13



Réparations – ventes toutes marques
Station 
Lavage Romaro **Bonne route!**

WEMAS 032 487 43 28
info@wemas.ch

Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

**PNEUS SERVICE
AUTO - MOTO**









GARAGE GERBER Sàrl

2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50





RENAULT DACIA SUZUKI

**Votre véhicule nécessite des soins
dispensés par un spécialiste**

L'hiver est à la porte, et avec lui de nouveaux dangers sur la route, contre lesquels des professionnels aguerris sont formés et équipés pour vous protéger au mieux. Votre véhicule supportera davantage le froid et les attaques du sel, il réagira mieux aux surprises de la chaussée hivernale, si vous prenez la peine de le confier préalablement aux bons soins d'un des spécialistes sur ces pages. Ne prenez pas de risque inutile.

pneus

Actualisé le 22.9.2020

Nouveau coronavirus


VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 



Ni main ni poing ni gros câlin : on se salue toujours à distance.



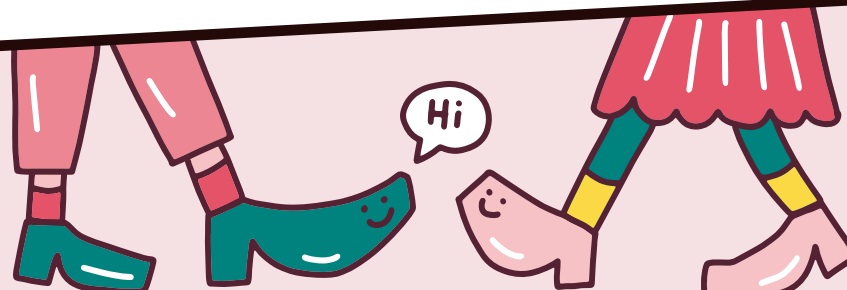
À VOUS D'AGIR!
Respectez les règles d'hygiène et de conduite.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

ofsp-coronavirus.ch

Art316.630.f



COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Corgémont il y a un siècle : quelques événements de l'année 1920

Une pétition de 120 signatures signale aux autorités la conduite inconvenante de M^{me} x ménagère de M. x qui, par des calomnies et des injures, s'est mise à dos une partie de la population. Le conseil n'a pas les compétences pour intervenir d'une manière directe et se contente d'inviter M. x à surveiller de plus près les gestes de sa ménagère; celle-ci a d'ailleurs été punie par le juge pour les faits reprochés.

Alerte à la fièvre aphteuse

Les communes du district examinent les mesures à prendre contre l'introduction de la fièvre aphteuse par le bétail qui vient en estivage. Il est demandé au canton d'interdire la mise en estivage dans notre région et le Conseil Exécutif n'a pas été aussi radical, mais a cependant pris des mesures qui, il faut l'espérer, seront suffisantes pour éviter l'apparition de la redoutable maladie.

Le conseil fait cause commune avec la Bourgeoisie pour interdire la circulation des personnes venant de régions contaminées par la fièvre aphteuse. La cueillette de baies, fraises, framboises, etc. est interdite aux personnes non domiciliées dans la commune.

La tempérance sème le trouble

Le café de la tempérance donne lieu à des réclamations. Il reste ouvert et garde des clients bruyants après les heures de fermeture. En outre, les WC sont défectueux. Le tenancier est rappelé à l'ordre.

Tenant compte de la crise horlogère qui s'annonce, toute autorisation d'installation des carousels ou autres attractions du même genre est refusée. Pour la même raison, la fête champêtre au mois de juin est mise de côté.

Pas de voiture le dimanche dès 13h!

La Préfecture demande l'avis du conseil au sujet de l'interdiction de circuler le dimanche après-midi prononcée à l'égard des automobilistes. Le conseil approuve les mesures prises, mais admet cependant que la circulation pourrait être autorisée sans inconvénient jusqu'à 13 heures.

En présence de 23 électeurs, l'assemblée générale accepte le budget prévoyant 94600 francs aux recettes et 97290 francs aux dépenses.

Les enseignants et les présidents des sociétés sont convoqués pour prendre les dispositions en vue de célébrer, modestement, la fête nationale. L'achat de quelques feux d'artifice est autorisé. Il est rappelé la défense de faire partir des pétards, taquets et engins analogues dans les rues du village.

La Poste au repos... le dimanche!

La direction des postes décide de supprimer, à titre d'essai et avec l'assentiment des autorités communales, tout service de distribution à domicile durant deux dimanches. Si cette mesure ne présente pas de trop gros inconvénients, elle serait définitivement adoptée et aurait

pour résultat une notable économie pour l'administration des postes.

Par suite du retrait des pièces monétaires françaises en Suisse, les tirelires déposées dans les établissements publics du village

ont été vidées. La somme de 50,82 francs est attribuée aux colonies de vacances.

Pour les chanteurs comme pour l'élu

Le Männerchor Eintracht se voit dans l'obligation de se pro-

curer une nouvelle bannière et une collecte a lieu au village. Le conseil vote un subside de 20 francs.

Pour honorer la mémoire du Conseiller fédéral Jacques Stämpfli, grand partisan de la construction des chemins

de fer jurassiens, un modeste monument sera érigé à Büren et il est fait appel à la générosité des communes du canton. Le conseil octroie 20 francs également.

| roland greub
archiviste municipal



Une vue d'un incendie qui s'est produit en 1920, au 41 de la Grand'Rue; à droite, le bâtiment le plus haut se dresse au 33 de la même rue. Tous les immeubles de cette photo existent encore. (Photo Mémoires d'Ici, Collection Musée de Saint-Imier)

Double inauguration le 5 décembre

Contrairement à ce que nous écrivions malencontreusement la semaine dernière dans ces colonnes, la double inauguration prévue dans la localité est bien agendée au samedi 5 décembre (et non au 5 novembre). C'est en effet à la veille de la Saint-Nicolas que la population sera conviée à découvrir et fêter les nouvelles installations construites cette année par la Commune dans le quartier: l'école Arc-en-Ciel

augmentée d'une nouvelle aile ouest, ainsi que le nouveau chauffage à distance de La Combe, qui alimente désormais bien d'autres immeubles aussi. Les modalités de cette fête seront définies en fonction notamment de l'évolution sur le front de la crise sanitaire.

Quoi qu'il en soit, réservez donc d'ores et déjà un moment en journée, le premier samedi de décembre, l'événement en vaudra la peine. | cm

Un beau défi pour le nouveau garde forestier

Jeudi dernier 1^{er} octobre, la commune bourgeoise et la commune municipale ont marqué l'entrée en fonction du nouveau garde forestier, qui a été accueilli par les représentants des diverses communes formant le triage forestier.

Ainsi que nous l'annoncions cet été dans ces colonnes, Daniel Jeanguenat, de Glovelier, prendra la succession d'André Geissbühler à la fin de cette année. Ce dernier partira en effet en retraite au terme de l'exercice 2020.

Plus saines et mieux soutenues

Formé en 1992 à l'Ecole spécialisée de Lyss, le nouveau garde régional a travaillé ensuite durant une décennie pour le triage des Rangiers, puis durant quelques années dans le privé, avant d'être engagé à temps partiel par le triage des Franches-Montagnes Ouest.

Dans le Vallon, Daniel Jeanguenat se réjouit d'avoir trouvé des forêts clairement plus saines qu'aux Franches-Montagnes: «Le bosstryche y a fait moins de dégâts, c'est réjouissant.»

Le ressortissant de Glovelier souligne par ailleurs le meilleur soutien étatique apporté en terre bernoise pour exploiter les chablis. «Visiblement, l'Etat comprend mieux, ici, l'importance de notre travail.»

Ne boudant surtout pas son plaisir d'avoir été engagé ici, Daniel Jeanguenat met encore en exergue un élément régional très positif pour une bonne exploitation et un entretien effi-

cace des forêts: «Les chauffages à distance se sont déjà bien développés dans le Vallon, ce qui permet un écoulement du matériau à un prix correct et local de surcroît.»

Un nouveau triage à mettre au point

Son nouveau poste, le garde l'apprécie d'autant plus qu'il est rehaussé par un joli défi à remplir rapidement: «Le triage des bourgeoisies

de Courtelary et de Cormoret rejoint le triage de Corgémont-Cortébert-Villeret, pour former désormais un seul triage. Il s'agit donc de définir, mettre au point et mettre en place toute la nouvelle structure, cahier de charges et clé de répartition compris, sous l'égide de la Division forestière. Voilà un mandat très intéressant!» Et une occasion de donner à notre triage forestier un visage résolument

moderne, adapté aux conditions des années 2020.

Le Conseil municipal souhaite encore la bienvenue au nouveau garde forestier.

Le départ d'André Geissbühler, qui travaille depuis plus de quarante ans dans les forêts de Corgémont, et depuis 32 ans en tant que garde forestier du triage intercommunal, sera évidemment marqué en temps voulu, de manière festive, par les dirigeants du triage. Précisons | cm



Une vue dans le local de chauffe de la nouvelle installation



Daniel Jeanguenat (à droite) a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} octobre, tandis qu'André Geissbühler prendra sa retraite en fin d'année

CORGÉMONT

Chat perdu

Aidez-nous à retrouver notre chat Sydney!



Si vous voyez notre chat ou avez des informations, merci de me contacter au 078 738 06 76.

| Tania Camilotto

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Le caté du vallon: pour les 7, 8, 9 et 11H c'est les vacances! Et les 10H sont revenus de leur camp d'automne. Le culte de retour de camp aura lieu le dimanche 25 octobre à Corgémont.

Mét(h)éologie: 1^{re} rencontre pour tout l'Erguël, samedi 17 octobre à Renan, Restaurant du Cheval Blanc, 10h30 à 12h, suivie d'un éventuel apéro: Thème: *Peut-on prouver que Dieu existe?* (infos auprès du pasteur S. Médebielle (smedebielle@bluewin.ch; 079 414 03 60). Inscriptions jusqu'au jeudi 15 octobre.

Écoute et prière: pour prendre rendez-vous, téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch. Infos détaillées sur: www.referguel.ch/activites/accompagnements/ecoute-et-priere.

Café deuil/GAPE: prochaines rencontres de café-deuil (19h30-21h30), 22 octobre à Tramelan (Café Partages (Grand-rue 128), 19 novembre à Reconvilier (cure Bel-Air 11) et 10 décembre à Saint-Imier (Petite cure). Pour tout renseignement: pasteur Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.

Culte: dimanche 11 octobre, 10h, chapelle de Cortébert. Premier culte avec Sainte-Cène depuis le semi-confinement. Officiant: David Kneubühler. **Service de taxi**: si des personnes désirent se rendre au culte mais n'ont pas de voiture, elles peuvent contacter Christine Brechbühler.

Repas du groupe des aînés: mardi 20 octobre, les aînés se retrouvent à midi à la salle de paroisse pour un repas en remplacement de la sortie annuelle. Inscription obligatoire auprès de David Kneubühler jusqu'au 15 octobre.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Kneubühler, 079 823 75 84
david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 11 octobre à 10h à Courtelary, un espace pour les enfants est prévu dans l'église; dimanche 18 octobre à 10h à Courtelary.

Maëlle Bader, pasteur,
032 944 11 63, 076 713 39 55
(aussi SMS et WhatsApp)
maelle.bader@referguel.ch

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 8

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

Philippe Hauri, président
079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse:
Raymond Béguelin, 078 617 57 61,
raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 11 octobre 10h avec Sainte-Cène (S. Médebielle). Les mesures sanitaires seront appliquées. **Aînés**: pour autant que les mesures sanitaires le permettent, la rencontre de Noël prévue le 9 décembre est avancée au mercredi 2 décembre (dès 11h30 à la halle polyvalente) pour des raisons d'organisation. Un bulletin d'inscription sera envoyé. La rencontre de novembre est annulée.

Accueil en paroisse: Clément Oppliger, suite à sa confirmation, a été accueilli dans sa paroisse lors du culte 27 octobre.

Mét(h)éologie: se référer à l'agenda commun ci-contre.

Pour une écoute, un entretien pastoral, partage, prière, etc.: les entretiens téléphoniques étant pour le moment privilégiés, le pasteur est à votre écoute au 079 414 03 60 pour quelque demande que ce soit.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 11 octobre, 10h, à Péry. Officiant: Jean-Philippe Méritat. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour La paroisse de Nidau. **Catéchisme**: 11H, mardi 13 octobre, soirée des parents à Bienne. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 22 octobre. Livraison le 4 novembre à Péry et Vauffelin, le 5 novembre à Orvin.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 11 octobre, La Ferrière, 10h, avec Sainte-Cène (S. Médebielle). Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives.

Conseil de paroisse: mardi 13 octobre, Ancre, 20h.

Mét(h)éologie: se référer à l'agenda commun ci-contre.

Une écoute, un entretien, un partage, une prière etc.: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 11 octobre, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin. Offrande: Pro Senectute Jura bernois, Tavannes.

Femmes protestantes: la Baratte est en pause durant les vacances scolaires. Reprise vendredi 23 octobre, 9h30.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre, mardi 20 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Musique à la collégiale: *Poèmes symphoniques*, Simon Péguiron, orgue, dimanche 11 octobre, 17h.

Coin-méditation à la collégiale: nouvellement aménagé dans l'abside nord, ouvert de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: le virus n'a pas encore disparu, et la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58, ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes, renseignements: Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09, laure.devaux@referguel.ch et David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Pasteur: Macaire Gallopin,
076 740 82 50,
macaire.gallopin@referguel.ch

Permanence téléphonique pour les services funèbres: le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 11 octobre, 10h à Sombeval.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: 1^{re} rencontre du bloc de Noël vendredi 30 octobre de 17h à 18h15 à la cure, rue du Collège 19. Responsable: Annarosa Riesen, 032 489 17 68 / 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à le contacter.

Conseil de paroisse: jeudi 15 octobre à 17h30.

Nouvelle secrétaire de paroisse: Florence Ramoni ayant été nommée à l'aumônerie œcuménique des personnes handicapées de l'arrondissement du Jura, le conseil de paroisse a engagé une nouvelle secrétaire en la personne de Katia Sulliger, atteignable 079 669 78 19, k.sulliger@gmail.com.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 11 octobre, 10h à Sonvilier, Sainte-Cène. Officiant: Alain Wimmer.

Site internet: le site internet des paroisses de l'Erguël s'enrichit régulièrement de vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur www.referguel.ch

Vacances: le pasteur Alain Wimmer sera en vacances du 12 au 25 octobre, en cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à la présidente Beatrix Ogi.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES

rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: 11. Oktober um 10 Uhr in Renan. Vertretung im Pfarramt vom 5.-12.10. hat Pfarrer Ruedi Kleiner. Das Pfarramtstelefon wird umgeleitet.

Pfarrer Stefan Meili
079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 11 octobre, 10h, église; pasteur Jean Lesort Louck. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75.

Célébrations œcuméniques: home Les Lovières, lundi 12 octobre, 15h, salle polyvalente, célébrant J.-L. Créatin. Home Oasis, jeudi 15 octobre, 14h30, célébrante L. Gujer. En raison de la situation sanitaire, la participation est restrictive; merci de vous renseigner auprès des homes. **Groupes paroissiaux**: mardi 13 octobre, 19h, maison de paroisse, agenda 2021. Contact S. Schafroth 032 483 10 11.

Bureau du Conseil de paroisse: mercredi 14 octobre, 17h, maison de paroisse.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière matinale: mardi 13 octobre, de 6h30 à 7h, église.

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale:
mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie, 032 329 56 01

Funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: 13 et 14 octobre, Emmanuel Samusure, 032 329 56 01 ou 079 440 16 04; 15 octobre, abbé François-Xavier Gindrat, 032 329 56 01 ou 079 934 44 00; 16 et 17 octobre, Emmanuel Samusure, 032 329 56 01 ou 079 440 16 04.

Prochaine messe: samedi 17 octobre à 18h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives (Covid-19).

Nouvelles dispositions: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/mediennmitteilungen.msg-id-79522.html

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 11 octobre, à 10h sur place. Programme pour les enfants. Afin de respecter les mesures instaurées par nos autorités, le port du masque durant le culte est obligatoire.

www.eglisevmvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER

Jacques-David 12

Culte: dimanche 11 octobre à 10h sur place. Partage apporté par Géraldine Foster d'Orvin. Ecole du dimanche et garderie.

Comité pastoral: lundi 12 octobre à 20h.

Groupe de jeunes: samedi 17 octobre à 20h.

Autres activités: prendre contact avec le pasteur, 032 941 58 25.

Service d'entraide: disponible pour tous. Écoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 11 octobre, 9h30, avec Bertrand Mathys, Sainte-Cène. **Cellule Haut-Vallon**: vendredi 9 octobre, 20h, chez la famille Schwaar.

Groupe de jeunes: samedi 10 octobre, 12h, repas.

Cellule Bas-Vallon: mardi 13 octobre, 20h, à la Bethania.

Catéchisme groupe 2: (12 à 15 ans): mercredi 14 octobre, 12h30.

Béthania Ouverte (méditation): jeudi 15 octobre, 19h-22h.

Foire: vendredi 16 octobre
Catéchisme groupe 1: (9 à 11 ans): vendredi 16 octobre, 17h.

Bertrand Mathys, pasteur
032 941 49 67
www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER

rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 11 octobre, 10h, prédicateur Daniel Molla. Ecole du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER

rue de Châtillon 18

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ

Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 11 octobre à 10h, message. Ecole du dimanche. **Rencontre de prière**: mardi 13 octobre à 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 11 octobre à 10h à Jean Guy, garderie.

Moment de prière et de silence: mardi 13 octobre à 13h30, rue des Prés.

Etude biblique: mardi 13 octobre à 20h, rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN

Grand-Rue 58

P. et M. Donzé
032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

TRAMELAN

Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Groupe de jeunes: samedi 10 octobre 20h, à l'Eglise FREE à Tavannes.

Culte: dimanche 11 octobre, 9h30, avec Marc Lüthi.

Temps de prière des aînés: mercredi 14 octobre, 16h.

Conseil Pastoral:
Hugues Jobin
032 487 60 38

032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN

rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 11 octobre, 9h30 avec Jonathan Savary, garderie et école du dimanche.

Semaine des groupes: mardi 13 octobre.

032 487 43 88
ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COURTELARY

Le GR 2608 a mené sa première action bénévole



Le tout nouveau GR 2608, à l'heure du premier pique-nique en commun, pris durant une journée très laborieuse

Créé à l'appel de Ronald Ermatinger, conseiller municipal et responsable communal de l'entretien des chemins de Suisse Rando sillonnant la localité, le groupe intitulé GR 2608 a effectué fin septembre sa première journée de bénévolat dans le terrain. Efficacité à la clé!

Energie et convivialité

Un groupe d'une douzaine de personnes, femmes et hommes confondus, s'est

donc constitué pour apporter son aide bénévole à l'entretien des voies piétonnières. Dans un premier temps, ces dynamiques travailleurs se sont concentrés sur les chemins jaunes, jusqu'ici entretenus pas les voyers communaux, et qui parcourent tout aussi bien les crêtes et côtes du Chasseral que celles de la Montagne du Droit.

Une première journée a été organisée le 29 septembre dernier avec des travaux de

débroussaillage et de remise en état complet d'escaliers endommagés par le temps.

Chaque participant et participante a ainsi pu faire connaissance avec le groupe et mettre son énergie à disposition de la collectivité, dans un excellent climat de convivialité vécue en pleine nature.

Un projet prévu le long de la Suze

Un programme pour l'année prochaine a déjà été esquissé,

car d'autres endroits nécessitent des remises en état ou des améliorations. Les places de pique-nique seront également suivies avec un soin qui impliquera la construction de bancs et d'abris à bois. Les bancs publics, eux aussi, feront l'objet d'un entretien régulier.

Le GR 2608 va certainement se pencher sur la réalisation complète de nouveaux chemins permettant de compléter le réseau actuel. Des parcours plus ou moins longs, plus ou moins difficiles ou à thèmes, pourraient ainsi voir le jour à Courtelary.

Un projet de chemin des berges de la Suze est également en réflexion; il dépend évidemment de deux facteurs principaux: l'obtention des droits de passage, ainsi que celle des crédits nécessaires. Le cas échéant, ce chemin pourrait se réaliser parallèlement aux gros travaux prévus ces prochaines années par le Syndicat des eaux de la Suze.

Bienvenue!

Le travail ne manque donc pas et un nouvel appel est conséquemment lancé aux potentiels bénévoles. Si d'autres personnes souhaitent compléter le groupe, elles peuvent s'annoncer par courriel à l'adresse urbanisme@courtelary.ch.

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions fournir de prestations pour notre commune et diversifier nos réalisations.

| gr2608

PRO JUVENTUTE DU DISTRICT DE COURTELARY

Un beau projet à soutenir!

Durant l'année scolaire 2019-2020, Dimitri Montanaro de Villeret, alors élève de l'Ecole secondaire de Courtelary, a choisi de réaliser un projet individuel dans le cadre de l'enseignement.

Combinant sa passion pour la photographie d'animaux et son souhait d'offrir un peu de son temps à une institution caritative, une des valeurs auxquelles il tient, il a décidé de confectionner un calendrier en couleurs et de le vendre au profit de l'association Pro Juventute Arc jurassien, qui apporte son aide aux enfants de familles défavorisées de notre région.

Après bien des péripéties et quelques déconvenues, il a réussi à surmonter toutes les difficultés auxquelles il s'est trouvé confronté: contacter des personnes à l'écoute du côté de Pro Juventute, dénicher un imprimeur qui accepte de l'aider à réaliser le calendrier pour un prix acceptable, finaliser le financement, s'occuper de marketing sur les réseaux sociaux et finalement procéder à la vente directe sur un trottoir de Saint-Imier.

La pandémie du coronavirus n'a rien fait pour arranger les choses et a bien freiné la réalisation de ce projet ambitieux et généreux. Mais rien ne l'a découragé et il a eu le mérite d'aller jusqu'au bout de son aventure! La vente du calendrier a malgré tout rencontré un certain succès. Entre-temps, Dimitri a quitté les bancs d'école pour entrer en apprentissage au mois d'août dernier, et il lui reste encore quelques calendriers à vendre, au prix minimal de 17 fr. l'unité.

Si vous souhaitez contribuer au succès de son entreprise tout en réalisant un geste en faveur des enfants de notre région, prenez contact avec lui par téléphone au numéro 079 905 65 49 ou par mail à l'adresse dimitri.x.proju@gmail.com.

Le comité du Groupe local de Pro Juventute du district de Courtelary tient à féliciter et remercier Dimitri pour son initiative, et il encourage tous celles et ceux qui sont sensibles à cette action inédite à soutenir ce projet de qualité! |jp

CORMORET

Avis à qui de droit

La personne qui passe se servir gratuitement dans notre local de vente et qui en partant emporte la tirelire est priée de venir la remettre en place avec le montant dû... sinon plainte sera déposée. La personne en question a été aperçue.

| famille marlyse et nicolas binggeli



COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Renseignez-vous et votez!

Les informations du maire à la récente Assemblée municipale



En fin d'assemblée municipale, le 29 septembre dernier, Benjamin Rindlisbacher, maire, dispensait diverses informations à ses concitoyens. En commençant par s'arrêter un instant sur l'année très spéciale que nous sommes tous en train de vivre depuis le premier printemps et l'apparition du Covid-19.

Merci pour votre soutien!

«Que de questions, que de mesures à prendre ou à appliquer... Le Conseil municipal a dû ajouter, à ses tâches habituelles, la prise de diverses décisions visant au bien et à la sécurité de la population locale», soulignait le maire en remerciant tous les habitants qui ont aidé le village, d'une manière ou d'une autre, à traverser les derniers mois difficiles.

«Désormais, nous apprenons à vivre avec cette situation sanitaire spéciale. C'est par exemple ce que nous faisons

ce soir à travers les mesures particulières entourant cette assemblée», ajoutait le maire en adressant sa gratitude, pour la souplesse affichée depuis la mi-mars, aux élus, aux employés de l'administration municipale, de la crèche ou de la bibliothèque, aux enseignants et aux écoliers.

Historique

Plus avant, Benjamin Rindlisbacher rappelait aux ayants droit que nous voterons le 29 novembre prochain sur le projet de fusion des communes du Haut-Vallon. Une date et une décision qui seront historiques pour tout le Vallon, soulignait le maire en exhortant ses concitoyens à se renseigner à chaque occasion, afin de se forger une opinion personnelle, et d'ensuite voter en masse. «Il est capital qu'une grande majorité des ayants droit se prononce, afin que le résultat reflète vraiment l'avis de la population.»

Et Benjamin Rindlisbacher de rappeler encore que les autorités de Courtelary recommandent à leurs concitoyennes et concitoyens d'approuver cette fusion.

Sans la cuisine

Plus avant le chef de l'Exécutif local annonçait qu'en raison de son utilisation pour la crèche municipale, la cuisine de la salle communale n'est plus louable. Seule la salle peut donc être réservée pour l'instant.

Autre information dispensée par le maire: un essai sera mené dès le début de l'année prochaine, en matière de déchets. Concrètement, et pour éviter les situations abusives qui sont devenues habituelles dans les rues du village, les encombrants combustibles et les encombrants non combustibles ne seront plus récoltés le même jour.

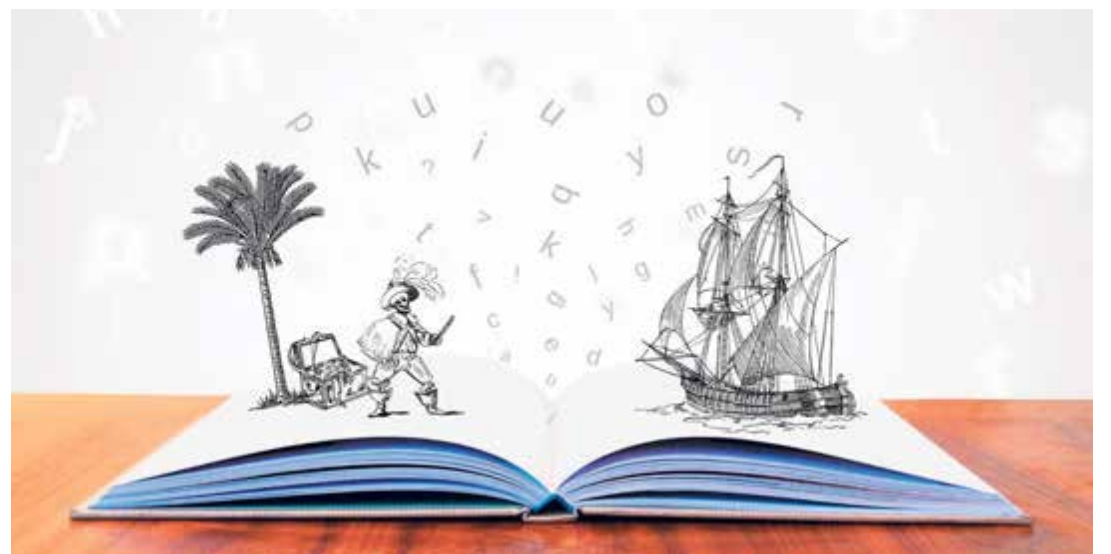
Des détails, sur ces ramassages, seront dispensés ces tout prochains mois.

Bienvenue!

Finalement, Benjamin Rindlisbacher rappelait que les horaires d'ouverture de l'administration municipale ont été modifiés, qui sont désormais les suivants: lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h. Le jeudi après-midi, de 13 h à 18 h, est réservé aux rencontres fixées préalablement. «Prenez rendez-vous en appelant le 032 944 16 01, et l'on vous recevra avec plaisir le jeudi après-midi», soulignait le maire. | cm

CORMORET

Nuit du conte en version Covid



A Cormoret, cinq foyers ont la possibilité de vivre à domicile la prochaine Nuit du conte. Photo: pixabay

Pas besoin de vous la conter: impossible dans les circonstances actuelles de mettre sur pied une manifestation telle que la Nuit du conte comme si de rien n'était. Il a fallu adapter l'événement à la crise sanitaire.

En version format Covid compatible, à Cormoret, la manifestation se décentralise et se démultiplie. Au lieu d'un seul grand rendez-vous réunissant un large public, l'événement se déroulera en plusieurs endroits devant un auditoire plus intimiste.

Peut-être chez vous

Pour pouvoir maintenir la manifestation et l'adapter aux restrictions sanitaires, les responsables de la bibliothèque et le conteur Jean-François Coppel, organisateurs de la Nuit du conte à l'échelle locale, ont imaginé une édition 2020 un brin particulière. Le vendredi 13 novembre prochain, ce n'est pas le public qui est convié à rejoindre le conteur

du village en un endroit donné, mais le conteur qui sera invité à venir délivrer une histoire en cinq lieux différents, essentiellement établis sur Cormoret.

Pour recevoir cette visite si particulière, l'inscription est nécessaire. Afin de contenir un maximum de monde, seront privilégiés les lieux où les accueillants s'engagent à inviter d'autres personnes que celles de leur foyer, en fonction de la place à disposition et de la possibilité de respecter les mesures sanitaires liées au coronavirus. Les spectateurs devront pouvoir être installés confortablement, de préférence en intérieur, ou du moins à l'abri de la pluie et des courants. Les personnes extérieures à Cormoret peuvent, bien évidemment, figurer au nombre des invités.

Inscrivez-vous sans tarder

A chaque étape, Jean-François Coppel délivrera un seul

conte, dont le titre aura été tiré au sort par le public du lieu. Après avoir entraîné ses spectateurs dans des mondes imaginaires, le conteur laissera aux personnes accueillantes une histoire. A charge pour elles de la raconter après son passage.

Du côté du conteur, l'espoir est de susciter ainsi des vocations et d'assurer, pourquoi pas, la relève des artistes de la parole.

Lors de la prochaine Nuit du conte, si vous êtes disposés à accueillir à votre domicile une petite demi-heure de conterie le vendredi 13 novembre entre 18 h et 20 h, inscrivez-vous sans tarder auprès de Jean-François Coppel (078 907 92 32).

Au besoin, il pourra vous conseiller quelques astuces simples à mettre en pratique pour créer une ambiance chaleureuse digne des veillées d'autrefois. | nh

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON, JOUR J-51

Les cafés-fusion démarrent dans huit jours !

Un rendez-vous d'information est proposé dans chacune des communes

Ainsi qu'il l'avait annoncé, le Comité de pilotage du processus de fusion de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary va tantôt lancer l'intensification de la dernière phase informative. Une phase qui prendra deux visages: un visage large et grand public lorsque le *Journal du Jura* proposera son débat contradictoire, le vendredi 30 octobre à 19h30 à la salle communale de Sonvilier, où deux personnes prônant la fusion affronteront verbalement deux personnes qui s'y opposent, en répondant aux questions que leur adressera le modérateur Blaise Droz, puis à celles que leur posera le public; un visage plus intimiste, mais grand ouvert avec les cafés-fusion mis sur pied par les cinq maires.

Partout pour tous

Comme le débat, qui laissera une place importante aux questions émanant du public, mais dans un cadre moins intimidant pour les habitants amateurs de discrétion, ces *cafés-fusion* débuteront le samedi 17 octobre dans le chef-lieu régional. Jusqu'au 7 novembre, ils offriront à la population des cinq communes actuelles l'occasion unique de s'informer librement et à la source.

On le rappellera: chaque *café-fusion* s'adresse à chaque habitant de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan. Libre à chacun de fréquenter un de ces rendez-vous, plusieurs ou même tous les cinq.

L'ambiance, soulignons-le une fois encore, sera parfaitement conviviale et détendue.

Sécurité assurée et porte ouverte

Des horaires sont certes précisés ci-dessous pour chaque *café-fusion*. Mais il faut souligner que les laps de temps détaillent la période où les maires annoncés seront sur place et à votre disposition. Les visiteurs, pour leur part, pourront arriver et repartir quand bon leur semble, pour un moment ou pour toute la durée de la rencontre, au choix.

En matinée, un café et un croissant seront offerts à toute personne participante, tandis qu'un verre sera servi gracieusement à chacun en soirée ou à l'heure de l'apéritif. Des tables seront disposées, hautes la plupart du temps, dans le respect de la distance sociale préconisée actuellement. Du désinfectant sera bien sûr mis à disposition des visiteurs, mais il est fortement conseillé aux personnes à risques de se munir d'un masque, et de le porter en arrivant, voire de le garder au cas où la participation se révélerait numériquement importante.

Des interrogations ?

Les maires qui vous recevront seront à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations. Partant du principe qu'il n'y a pas de question stupide, ils s'apprêtent à vous délivrer toutes les informations requises, sur les grands dossiers de la fusion, comme sur ses petits détails pratiques.

L'objectif de ces *cafés-fusion* consiste à ouvrir la discussion, à répondre directement aux questions des habitants, à leur permettre d'exprimer craintes et espoirs, à expliciter les résultats des études.

Dans un esprit d'échange libre et détendu, vos maires se réjouissent de vous recevoir, habitants ou voisins de leurs communes respectives.

Cap sur Renan

Signalons enfin que le Comité de fusion a choisi pour locaux de réunion, le dimanche de votation 29 novembre, la halle de gymnastique et le restaurant Cheval Blanc de Renan. Il y révélera les résultats des urnes et y donnera conférence de presse, puis y réunira toutes les personnes qui ont travaillé aux études sur la fusion. Le détail horaire de chaque moment dépendra notamment de l'évolution sur le front de la crise sanitaire. | *copil*

Le programme

- Samedi 17 octobre, 10h-12h15: Courtelary, Foyer Camille Bloch, avec les cinq maires
- Dimanche 25 octobre, 9h-11h: Mont-Crosin, restaurant Chalet, avec Gérard Py et Andreas Niederhauser
- Samedi 31 octobre, 9h-12h: Renan, restaurant Cheval Blanc, avec Andreas Niederhauser, Rosemarie Jeanneret, Patrick Tanner et Gérard Py

- Mercredi 4 novembre, 19h30-21h: Saint-Imier, Centre Saint-Georges, avec Patrick Tanner, Benjamin Rindlisbacher, Rosemarie Jeanneret et Andreas Niederhauser

- Samedi 7 novembre, 8h-10h: Sonvilier, restaurant Cercle Ouvrier, avec Rosemarie Jeanneret, Andreas Niederhauser et Benjamin Rindlisbacher

- Bienvenue à tous les habitants des cinq communes concernées

Informations et foire aux questions sur www.avenir-vallon.ch

Rectification

Soucieux de mener une politique de communication transparente et objective, le comité de pilotage se permet d'apporter un rectificatif au communiqué du Parti libéral radical de Saint-Imier paru vendredi dernier dans cette même Feuille d'Avis.

L'article du PLR mentionne que «le règlement d'organisation de la nouvelle commune d'Erguël a été imposé et qu'il n'a pas été discuté lors des séances d'information comme promis par le Copil». Il est important de préciser que la première version du règlement d'organisation a été présentée lors de la séance d'information publique tenue à Sonvilier le 31 janvier 2019. S'en est suivie une phase de consultation du 15 mars et 15 avril 2019. Le PLR a répondu à cette phase de consultation et nous le remercions pour ses différentes remarques et propositions.

Un grand merci à tous

Tous les documents étant désormais terminés pour la votation du 29 novembre prochain, le Comité de pilotage de la fusion tient ici à adresser ses chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre au processus d'études. Sa gratitude s'adresse en particulier aux administrations municipales des cinq communes, aux présidents, secrétaires et membres des cinq groupes de travail, ainsi qu'aux divers consultants et tout spécialement à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire; aucun d'entre eux n'a ménagé son énergie, ses compétences et son efficacité.

Merci également aux habitants qui ont pris la peine de voter pour le choix des armoiries, à toutes les personnes qui ont participé, présentiellement ou par liaison numérique, aux séances d'information proposées depuis le lancement des études.

Merci par avance aux habitants qui passeront un moment aux *cafés-fusion* et qui animeront encore le débat ces prochaines semaines.

Aux organes écrits et audiovisuels de la presse régionale, dont le travail d'information a été extrêmement précieux – et le sera encore! –, le CoPil adresse également sa reconnaissance. | *copil*

la séance d'information publique du 2 octobre 2019 à Saint-Imier.

Sur neuf propositions issues de la phase de consultation, cinq ont été intégrées dans la nouvelle mouture du règlement d'organisation, trois n'ont pas obtenu de suite favorable et une demandait encore des clarifications.

Finalement, le règlement d'organisation a également fait l'objet de questions-réponses lors de la dernière séance d'information publique qui s'est tenue à Saint-Imier le 20 août dernier. Nous regrettons que le PLR n'ait pu faire entendre sa voix à ces différentes occasions. | *copil*





Près de 80 000 francs de bons CIDE remis à la population de Saint-Imier

La Municipalité vient de lancer la deuxième phase de son opération de soutien à l'économie locale et à la population imérienne en général. Ces derniers jours, tous les habitants ont reçu un bon de 15 francs à utiliser d'ici au 31 décembre prochain.



Décidée par le Conseil municipal à l'instigation du Département économie et tourisme, cette action permettra d'injecter près de 80 000 francs dans le commerce local. Dans le même temps, elle donne un coup de pouce financier bienvenu aux Imériennes et aux Imériens.

L'opération a été menée en partenariat étroit avec l'association des Commerces indépendants d'Erguël (CIDE). Celle-ci compte pas moins de 75 membres: des commerces de détail, des artisans, des salons de coiffure, des sociétés de services actives dans le tertiaire ou encore des restaurants. Cinquante-trois sociétés ont pignon sur rue à Saint-Imier.

Un bon solidaire

«La collaboration avec le CIDE a été exemplaire», se réjouit le conseiller municipal Corentin Jeanneret, en charge de l'économie et du tourisme. «Nous avons ainsi réussi à concrétiser cette opération en relativement peu de temps. Nous espérons que ce bon solidaire de 15 francs permettra à la population de découvrir, voire de redécouvrir notre riche tissu économique local.»

Alors que la crise sanitaire engendrée par le coronavirus continue à peser très lourdement sur les affaires, le but de cette action est qu'elle produise ses effets le plus rapidement possible. C'est la raison pour laquelle les bons sont valables jusqu'au 31 décembre unique-

ment. Ils sont par ailleurs utilisables chez tous les commerces de Saint-Imier membres du CIDE. La liste peut être consultée sur le site internet www.le-cide.ch.

Dix-neuf prêts économiques d'urgence

En mars dernier, la Municipalité imérienne était intervenue une première fois pour soutenir l'économie locale sous la forme de prêts d'urgence de maximum 5000 francs, remboursables en 10 ans. Destinée aux commerçants, artisans et indépendants établis à Saint-Imier, cette aide a été sollicitée à 27 reprises.

La délégation du Conseil municipal chargée d'analyser les dossiers a accordé 18 prêts de 5000 francs et une aide de

2000 francs. Six demandes ont été refusées. Dans un cas, les compléments d'informations requis n'ont jamais été fournis. Un dossier est en suspens dans l'attente de renseignements complémentaires.

Cette première opération court également jusqu'au 31 décembre prochain. Jusque-là, les requêtes peuvent continuer à être adressées au Service économie et tourisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Le document nécessaire au dépôt de la demande peut être obtenu auprès de la chancellerie municipale, tél. 032 942 44 24 ou par courriel à info@saint-imier.ch.

D'ici la fin de cette année, et pour autant bien sûr que tous les bons CIDE aient été utilisés, quelque 170 000 francs auront été injectés directement dans l'économie locale par la Municipalité. Conscient des difficultés rencontrées par de nombreux acteurs économiques, le Conseil municipal reste très attentif à la situation engendrée par la crise du coronavirus. C'est dans cet esprit qu'il a finalement autorisé la tenue de la foire d'automne du 16 octobre prochain. | cm

Nonagénaire

Le 2 octobre, Corentin Jeanneret, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue Baptiste-Savoie 62 où ils ont eu le plaisir de rencontrer Jacques Clerc pour célébrer son 90^e anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

Vendredi 16 octobre: jour de foire

Sensible aux arguments de la Société romande des commerçants itinérants, le Conseil municipal est revenu sur sa décision de juin dernier. Décalée de deux semaines par rapport au calendrier initial, la traditionnelle foire d'automne se déroulera finalement le vendredi 16 octobre prochain.

Dans le respect des mesures de précaution

Des assurances ont été données quant à la détermination des commerçants itinérants de tout mettre en œuvre pour respecter les mesures préconisées par l'Office fédéral de la santé publique (respect des distances, mise à disposition de gel, port du masque si nécessaire, etc.). Là où des marchés ont eu lieu, à Interlaken notamment avec quelque 90 stands, tout s'est déroulé à la satisfaction des visiteurs et des forains.

A Saint-Imier, l'organisation de la foire relève de la police administrative. Celle-ci a d'ores et déjà pris les devants pour assurer le bon déroulement de l'événement. Ainsi, selon le nombre de commerçants inscrits, l'espace à disposition pourrait s'étendre de la Place du Marché à la hauteur du Rio Bar.

Le cas échéant, une telle configuration permettrait d'éviter que des stands soient placés l'un en face de l'autre; elle favoriserait également la fluidité des déplacements des visiteurs.

Une cinquantaine de forains devraient être présents pour l'occasion. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel: rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Par avance, merci aux automobilistes de l'attention qu'ils porteront aux autres usagers et par conséquent à la signalisation mise en place. | cm



La Combe à la Biche

Modification, route fermée à partir du 12 octobre

Des travaux d'entretien nécessitent la fermeture complète de la route entre le restaurant de la Combe à la Biche et le Cerneux-Veusil. Initialement prévue le 8 octobre, celle-ci interviendra le lundi 12 octobre prochain et durera une dizaine de jours. Durant ce laps de temps, il s'agira de renouveler le revêtement de certains tronçons de

route et de combler les nids-de-poule.

La liaison Saint-Imier direction Les Breuleux ou La Ferrière sera possible pendant cette période en empruntant la route qui relie la Combe à la Biche 20 à la Combe à la Biche 84. Un balisage de circonstance sera mis en place. Chacun est prié de s'y conformer.

Afin d'éviter tout accident, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier. Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

| cm

LES LIBÉRAUX-RADICAUX DE SAINT-IMIER

Pourquoi nous dirons 4x non au projet de fusion!

La fusion est-elle la seule solution pour le développement d'une région?

Les collaborations déjà en place – ceci à satisfaction – permettent à chaque commune de conserver son identité et d'offrir à la population des services de proximité, ainsi qu'une bonne qualité de vie. Les fiançailles sont donc réussies, mais le mariage n'est pas une nécessité absolue, car chaque commune dispose encore ainsi d'une marge de liberté pour développer sa propre identité.

La fusion représente une perte d'identité, et pour une commune une perte de droits minimaux ancrés dans le Règlement d'organisation pour les citoyens. Pour les petites communes, il n'y aura plus d'assemblée communale... le citoyen ne pourra donc plus intervenir directement pour un problème propre à sa commune, voire son quartier et dialoguer avec ses autorités, en particulier avec son maire et ses conseillers municipaux. Beaucoup de problèmes se règlent à satisfaction de manière informelle entre les habitants et leurs autorités. Ce ne sera plus possible dans la commune d'Erguël.

La fusion ne représente donc qu'une des multiples formes de collaboration entre communes: pompiers, écoles, syndicats divers, approvisionnement en eau, infrastructures sportives, etc.

Ce travail en commun, qui existe déjà, est efficace et répond aux besoins et à la qualité de vie de notre population.

Après une fusion, il a été constaté une perte de pouvoir de chacun sur son environnement immédiat par une dilution dans une délégation toujours plus éloignée et pour finir on se retrouve citoyen d'une commune fusionnée où l'on n'a plus prise sur rien.

Baisse des coûts...

Une fusion devrait normalement conduire à une baisse des coûts de l'administration communale, car elle permet de regrouper les services et supprimer les doublons. Mais aucune proposition n'est faite dans ce sens dans le projet présenté. On laisse aux nouvelles autorités prendre les décisions qui s'imposeront. Il est même précisé que de substantielles économies

sont possibles? Mais il n'est pas précisé dans quels secteurs: culture, infrastructures sportives, administration par la suppression de postes, social, petite enfance, etc. Difficile, laborieux et ardu travail pour les nouvelles autorités de la commune d'Erguël et en particulier pour le Conseil municipal.

Bien vivre ensemble... c'est la réalité

Les 5 communes concernées par le projet de fusion *vivent bien ensemble* et ont prouvé au travers de plusieurs projets d'importance pour la région qu'on pouvait collaborer de manière constructive même au-delà du périmètre de la future commune d'Erguël, voire avec des communes d'autres cantons. Il faut laisser le temps au temps, et il n'est pas hypocrite et irréaliste de penser qu'un jour le mariage de nos communes sera la suite logique *du bien vivre ensemble*, et pourquoi pas avec d'autres communes?

| plr

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

Programme de médiation culturelle annulé

La situation sanitaire dont il est difficile de prévoir l'évolution d'ici à la fin de l'année au moins, fait renoncer l'équipe à son programme de médiation culturelle

C'est avec regret que les bibliothécaires annulent le Club de lecture *Mercurelivres, Né pour lire*, ainsi que tout ce qui était prévu jusqu'à Noël. En quelques mots, les conditions sanitaires semblent assez préoccupantes pour appliquer le principe de précaution, compte tenu du manque de place à la bibliothèque pour respecter la distance recommandée entre les personnes. De plus, lire avec un masque est relative-

ment impossible au-delà de 10 minutes, sans compter que l'expression du visage semble être un aspect important dans la transmission d'une histoire aux enfants, ainsi qu'aux adultes.

Dès le mois de janvier 2021, les bibliothécaires communiqueront la nouvelle programmation, s'il est possible de la mettre sur pied à ce moment-là.

En outre, les horaires *spécial Covid* restent en vigueur à la

bibliothèque jusqu'à ce que la situation s'améliore!

| l'équipe de la biblio

Judi et vendredi de 9h à 11h
Ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Le plus urgent, c'est de garder le moral !

Comment se porte l'économie du Jura bernois en ces temps très troubles de pandémie? La crise industrielle annoncée dans la foulée de la crise sanitaire est-elle déjà perceptible? Le Jura bernois est-il bien armé pour affronter les défis qui l'attendent? Nous avons rencontré le directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), Patrick Linder, qui livre quelques éléments de réponse.

Avez-vous des chiffres précis sur l'état actuel de l'économie du Jura bernois?

Patrick Linder: A la CEP, nous nous fions surtout à nos nombreuses antennes qui nous permettent d'avoir des informations sur ce qui se passe sur le terrain, dans les entreprises de la région. Mais ces dernières ne nous fournissent pas de données chiffrées, bien sûr. Quant aux statistiques fédérales et cantonales, elles ne sont pas assez pointues pour être réellement significatives pour nous. Ce que nous constatons, c'est que la situation est effectivement préoccupante et que tous les acteurs économiques attendent avec impatience l'évolution de la crise sanitaire. En cette période de crise, il faut aussi constater que les attitudes des entrepreneurs sont très diverses, entre optimisme à tout prix et découragement, sans parler du très diplomatique *no comment*.

Est-ce que jusque-là le volet économique de la crise du covid a été bien géré dans notre région?

Patrick Linder: Oui, plutôt bien, surtout dans les premiers temps. A présent, les choses sont devenues plus complexes, parce qu'elles se sont politisées. Disons que le canton de Berne a fait preuve de sagesse et d'efficacité en usant de pragmatisme dans le domaine économique et en prenant des décisions politiques très *centristes* pour répondre aux défis de la pandémie. Pour ce qui est des pronostics sur l'avenir, il faut attendre de voir l'évolution mondiale de la crise sanitaire, car c'est bien le monde entier qui est concerné et notre petite région ne peut que rester en état d'alerte afin de réagir au plus vite aux prochains épisodes planétaires du Covid-19.



Patrick Linder, directeur de la CEP du Jura bernois, reste confiant dans le potentiel industriel de la région, malgré la période très délicate à vivre.

Quels sont les secteurs les plus touchés?

Patrick Linder: Comme le Jura bernois est une région fortement industrialisée, où un emploi sur deux est recensé dans le secteur secondaire, tous les autres secteurs évoluent au gré des fluctuations de l'industrie. Une industrie qui doit sans cesse se réinventer et trouver de nouveaux débouchés pour survivre, ce qui n'est pas nouveau. Déjà avant l'arrêt soudain des activités en mars, les sous-traitants des secteurs de l'automobile et de l'horlogerie savaient que 2020 allait être une année de recul et de transition dans leurs branches. La crise du covid n'a finalement été qu'un accélérateur de ces prévisions et ces deux secteurs passeront probablement par une assez longue période de convalescence après la pandémie. Le secteur de la micromécanique médicale a, lui, connu un arrêt aussi brutal qu'imprévu, dû uniquement

à la crise sanitaire: du jour au lendemain, les opérations non vitales ont été annulées partout à travers le monde. Plus question donc de se faire implanter une hanche ou même une dent artificielle. Dans ce secteur, la reprise semble déjà amorcée et le retour à la situation d'avant coronavirus pourrait se faire assez rapidement.

LA CEP a-t-elle des revendications à faire passer aux autorités? Devraient-elles injecter plus de moyens financiers pour accélérer la reprise?

Patrick Linder: La mesure du chômage partiel a été et reste salutaire. Elle contribue à préserver une large partie des emplois et, par conséquent, toute l'économie régionale des commerces et des services, en maintenant une consommation qui lui permet de survivre. Mais les réserves qui financent le chômage partiel à l'échelle nationale ne sont pas inépuis-

sables. Nous estimons que d'ici deux ans, il faudra bien que les salaires puissent à nouveau être supportés entièrement par les entreprises. Nous ne demandons pas à l'Etat une enveloppe globale de fonds destinés à la relance de l'industrie, mais de continuer à mener une politique pragmatique en intervenant au cas par cas, avec des réglages fins, lorsque l'évolution des événements l'exigera. Il faut d'ailleurs saluer la décision du canton de Berne qui est intervenue pour financer la poursuite du travail dans les départements de recherche et de développement de nombreuses entreprises afin que celles-ci soient prêtes avec de nouveaux produits, une fois que la situation mondiale sera revenue à la normale, ou encore de soutenir l'insertion de jeunes gens en formation pour éviter une pénurie de main d'oeuvre qualifiée. Le plus important est de conserver à tout prix notre outil de production performant et unique.

La crise du coronavirus aura-t-elle des conséquences sur les conditions de travail, en étendant par exemple l'usage du télétravail ou en baissant le taux d'occupation moyen?

Patrick Linder: Le télétravail était déjà une réalité pour de nombreuses entreprises qui l'utilisent pour rester en contact avec leurs collaborateurs, vendeurs et techniciens en mission à travers le monde. Les moyens techniques existaient donc déjà avant la crise et ont pu rapidement être mis en service. Mais le télétravail a aussi montré ses limites. Le contact humain physique reste indispensable pour assurer une véritable communication entre collaborateurs. A mon avis, le télétravail va devenir un outil plus répandu à l'avenir, mais il ne remplacera de loin pas le travail classique en présentiel. Et bien sûr tous les secteurs de la production

et de l'artisanat continueront à avoir besoin d'un personnel présent sur son poste de travail. En ce qui concerne la diminution du taux d'occupation, pour l'instant, on se rend compte que c'est plutôt l'inverse qui se passe. Les gens qui ont un emploi à 100% s'y accrochent, de peur de le perdre, et ne vont donc pas demander à ce qu'il soit baissé à 80% ou 70%. A plus long terme, peut-être que les postes occupés par du personnel très qualifié, qu'il faut réussir à attirer dans la région, deviendront de plus en plus des postes à temps partiel. Mais dans l'ensemble, on est encore très loin d'un possible partage du travail par une réduction générale du temps de travail.

Il y a quelques jours seulement, la CEP rendait public son plan d'action de développement à réaliser jusqu'en 2030. Est-ce que cette étude stratégique est encore valable ou est-ce que la crise sanitaire l'a déjà rendue caduque?

Patrick Linder: En fait, la crise du coronavirus l'a rendue encore plus indispensable, en soulignant les domaines à renforcer ces prochaines années. Le redressement de la situation ne va pas se faire du jour au lendemain. L'échéance de 2030 n'est pas un but en soi. La stratégie globale élaborée par la CEP permet des adaptations en fonction de l'évolution de la situation conjoncturelle et de l'avancement des projets en chantier. Il est réjouissant de constater que certains d'entre eux sont déjà en train de se concrétiser, comme celui de la création de la *Fondation pour le rayonnement du Jura bernois*, qui rassemble Jura bernois tourisme, le Parc Chasseral, Jura bernois.Bienne, la Chambre d'agriculture du Jura bernois et la CEP, et qui a permis l'achat de l'ancien hôtel de la Couronne à Sonceboz, destiné à devenir son siège et sa vitrine publique.

Pour conclure, quelle est la mesure la plus urgente à prendre pour les dirigeants industriels actuellement?

Patrick Linder: Rester vigilants, faire preuve de souplesse et de rapidité à court terme, garder confiance dans les développements et les investissements à moyen et à long terme. Et surtout garder le moral! | //

Réclame

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.



Devenez donateur: www.rega.ch

CENTRE DE CULTURE ET LOISIRS

Cendres: un spectacle poétique

Entre blues et éblouissements, ces poèmes de jeunesse de Pierre Alain Jeannet sont portés par la voix d'Antoine Le Roy. Le spectacle s'intitule *Cendres* – mais il éparpille aussi des braises ardentes.

La compagnie Théâtristan fondée par le comédien Antoine Le Roy occupe une place peu disputée, et pour cause: elle se définit joliment comme un *ouvroir des arts de la scène poétique et déficitaire*, une vocation qu'elle assume sans morosité.

Par exemple, vous avez peut-être vu *Quand même* et *Massacre à la déconneuse*. Aujourd'hui, Théâtristan et Pierre Alain Jeannet poursuivent leur compagnonnage avec *Cendres*, des textes écrits entre 1979 et 2000, en une suite d'atmosphères éblouissantes recueillies du Sinaï au Sahara, et dont jaillissent en contrepoint la passion amoureuse, la rupture sentimentale et le blues post-barnum. Voyage physique et intérieur, *Cendres* traverse

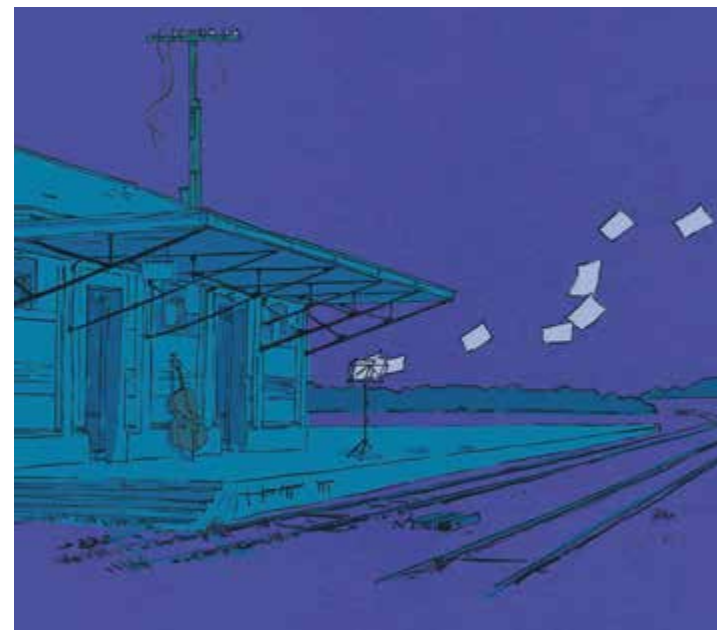
quelques paysages de l'intime et de l'action, avec pour intention fondamentale de poétiser l'expérience vivante et rendre hommage à l'instant.

Nathan Zürcher, violoncelliste multitrillé, accompagne musicalement cette aventure, peaufinée en résidence au CCL avant sa première publique.

| fb

Dimanche 11 octobre
Ouverture des portes: 17h
Représentation: 17h30
Entrée libre, collecte

Centre de Culture et Loisirs
Marché 6, 2610 St-Imier
Tél. 032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch



LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SAINT-IMIER

EXPO ELECTRO, c'est parti !

L'exposition a été officiellement inaugurée le vendredi 2 octobre en présence d'une cinquantaine de partenaires

La journée portes ouvertes, qui a eu lieu le samedi 3 octobre, a été fréquentée par plus de 100 personnes. Initialement prévue en mars et repoussée en raison du coronavirus, l'ouverture de l'EXPO ELECTRO a donc trouvé son public. Les guides proposaient de courtes visites de cette magnifique collection de 500 objets liés à la naissance l'électricité (don de Georges Cattin). Ou comment sommes-nous passés de la bougie au smartphone en seulement 140 ans !

L'EXPO ELECTRO est donc maintenant officiellement ouverte et les réservations sont possibles dès à présent. La visite de cette exposition se réalise seulement accompagnée d'un guide pour une durée de 1h à 1h30.

Les groupes (maximum 20 personnes) sont priés de réserver une semaine à l'avance. Les visites sont possibles du lundi au dimanche.

Le public individuel aura l'occasion de visiter l'EXPO ELECTRO lors de dates fixes qui seront communiquées prochainement sur le site www.expo-electro.ch | cz

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Activités toujours suspendues

La situation délicate au vu du Covid-19 et la sagesse nous amènent encore à renoncer aux activités prévues pour la fin de cette année. Chers amis, vous nous manquez. Nous ne vous oublions pas. Nous vous espérons en santé. Prenez bien soin de vous, nous nous retrouverons dès que possible. | votre équipe d'animation

16 communes

1 JOURNAL



LETTRE DE LECTEUR

Eolienne de Sonviler, pourquoi le vent a tourné ?

Que peut-on retenir du refus populaire du parc éolien des Quatre Bornes de Sonviler du 27 septembre dernier ? Alors que le vote consultatif de 2015 donnait 75 % d'électeurs favorables, il s'est réduit à moins de 50 % lors cette dernière consultation. Il est fort probable que ce basculement s'explique par l'irruption de la crise multiforme que le coronavirus a révélé : sanitaire, climatique, environnemental, économique et jusqu'à affecter les rapports sociaux. C'est dire que le défi énergétique post-Fukushima de 2015 s'est vu ainsi déclasser par l'ampleur de la crise actuelle. La déstabilisation des sociétés, l'incertitude, le discrédit des politiques, la violence et les raideurs des gouvernements suscitent un vif questionnement. Ce questionnement traverse tout le monde et va bien au-delà des opposants ou des proéoliens. La question n'est

plus de produire plus d'énergie, mais bien d'aborder le productivisme industriel qui taraude nos sociétés et notre rapport à la nature. Comment mettre fin à cette fuite en avant, à cette pseudo-rationalité programmée à détruire la nature et déshumaniser l'individu, dont les 5G, les mémoires artificielles, la robotisation à outrance, les voitures électriques, le télétravail, etc. ne sont que la pointe de l'iceberg. Derrière le refus du parc éolien, c'est ce pouvoir de l'industrie telle Greenwatt qui est interpellé et sanctionné. Nos démocraties libérales laissent à ceux qui ont l'argent le pouvoir de façonner le monde comme ils l'entendent, avec l'appui actif des Etats, à l'insu du peuple travailleur. Le cas des Quatre Bornes est flagrant à ce sujet : 73 millions d'investissements par Greenwatt garantis par une subvention fédérale de plus de 12 millions par année, pendant 20 ans. Ceci pour un ren-

dement des machines approximatif de 30 %. Une subvention prise dans la poche des contribuables. Un montant qu'on s'est bien gardé de mettre en évidence. Greenwatt a mis tout son savoir marketing en marche pour instrumentaliser des mots et cacher l'essentiel. Dont ses intérêts péculaires. Leur propagande sur papier glacé, leur méthode d'animation d'assemblées communales en a repoussé plus d'un.

Certes, il ne tombera pas de royalties dans les caisses communales, bien que rien n'avait été promis par écrit. Cependant, que dire d'un tel privilège dédié à deux communes au dépens de toutes les autres, c'est une infraction à la solidarité !

La crise que nous commençons de traverser nécessitera effectivement de la solidarité, et plus de valeur démocratique. De l'engagement aussi. Pourquoi pas, de la part des

autorités communales, d'ouvrir une assemblée aux citoyens et citoyennes, voire à tous les habitants, afin de rassembler et débattre de propositions. Qu'il s'agisse d'économie d'énergie, de valorisation de l'environnement ou de biodiversité, de revitalisation des cours d'eau, de rapport aux agriculteurs, d'entraide sociale ou simplement pour améliorer le vivre ensemble et les valeurs qu'il recèle. Laissons sur le bord du chemin nos divergences pour aller dans la voie que des jeunes du village ont formulée *voir loin, rester proche*.

| paul sautebin, sonvilier

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Elections municipales : dépôt des listes

Les listes doivent rentrer jusqu'au vendredi 23 octobre à 17h

Les électrices et électeurs de la commune de Sonvilier sont appelés à procéder, par les urnes et au système majoritaire, au renouvellement complet de leurs autorités municipales.

L'électorat local procédera donc à l'élection du maire et des six membres du Conseil municipal pour la prochaine législature, laquelle s'étend du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 en cas d'approbation du projet de fusion de communes du Haut-Vallon.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle polyvalente du collège le dimanche 29 novembre, de 10h à 12h.

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu le dimanche 13 décembre, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à la législation communale en vigueur, les listes des candidats à la mairie et/ou aux 6 sièges de conseillers municipaux doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard le vendredi 23 octobre à 17h.

Un nom par siège

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse, ainsi que l'accord signé des candidats et candidates.

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres.

Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par 10 électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils ou elles se trouvent. Pour être éligibles, les candidats doivent être au bénéfice de leurs droits civiques dans la commune de Sonvilier.

Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils ou elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Maire et conseillers municipaux seront immédiatement rééligibles et élus tacitement si le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

La secrétaire communale doit annoncer dans la feuille officielle au moins trois semaines avant le jour du scrutin qu'il manque des candidatures valables et indiquer aux électeurs et électrices la possibilité de voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite.

Expédition du matériel de propagande

Les groupes d'électeurs et d'électrices peuvent faire envoyer leur matériel de propagande dans la même enveloppe aux frais de la commune.

Les conditions de participation à cet envoi sont précises.

Premièrement, le matériel de propagande, après les éventuels pliages, doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas excéder 25 grammes par groupe d'électeurs et électrices.

Deuxièmement, le matériel de propagande sera remis au bureau communal au plus tard le mardi 27 octobre 2020 à 12h.

Toutes les informations nécessaires, concernant ce scrutin, sont publiées ce jour dans les pages de la *Feuille d'Avis Officielle du District de Courtelary*.

Rappel des consignes de vote par correspondance

La carte de légitimation doit être signée, dans le cas contraire le vote est déclaré nul.

Les bulletins de vote doivent être mis dans l'enveloppe grise et ensuite insérés dans l'enveloppe blanche.

| cm

Nouveaux horaires

Afin d'assurer un service à la population optimal, nous sommes à votre disposition selon les nouveaux horaires qui entrent en vigueur dès le lundi 5 octobre.

Ouverture du guichet

– Lundi : fermé
– Mardi : 8h-12h
– Mercredi : 8h-12h
– Jeudi : 8h à 12h, 13h30-17h30
– Vendredi : fermé

Nous répondons au téléphone

– Lundi : 10h-12h
– Mardi : 10h-12h
– Mercredi : 10h-12h
– Jeudi : 10h-12h, 13h30-15h30

Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique par les adresses que vous trouvez sur le site internet de la Municipalité : www.sonvilier.ch | cm

Route cantonale : travaux

En raison des conditions météorologiques défavorables, les travaux du chantier de remplacement de la conduite d'eau

dans la route cantonale sont retardés.

Pour effectuer le goudronnage, la route doit être sèche. Les travaux seront réalisés, si les conditions météorologiques le permettent, dès le 12 octobre ou seront reportés à la semaine suivante.

La population est remerciée pour sa patience et sa compréhension quant aux désagréments liés à ce projet. | cm

DÉLAI RÉDACTIONNEL MERCREDI 9H

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT TRAMELAN

Atelier-théâtre pour petits et grands

Des Petits et des Grands est une expérience théâtrale dédiée aux tout-petits ainsi qu'à leurs parents, proposée par la fondation Cours de Miracles en collaboration avec la médiathèque du CIP



Les duos adultes-enfants entrent dans le monde de l'imaginaire et de la scène grâce à l'histoire d'un chevalier qui avait peur du noir et qui trouve toutes sortes de subterfuges pour y remédier.

L'expérience débute par un atelier et se termine avec un spectacle. Le tout est guidé par le plaisir du jeu et de la transformation... car oui, un coussin peut aussi bien servir à dormir que devenir un fidèle destrier, un dragon ou un partenaire de danse!

L'atelier théâtral s'adresse aux enfants entre 3 et 5 ans, accompagnés d'un adulte. Par-

tager un moment de scène avec son enfant, petit-fis/petite-fille, neveu/niece, filleul/filleule, etc. Le nombre de place est limité à 12 duos. L'atelier et le spectacle durent en tout 60 minutes. Les inscriptions sont indispensables. L'atelier est animé par Fanny Rossel et Clément Schaller.

| cip

**Atelier-théâtre
Des Petits et des Grands
Mercredi 28 octobre à 14h**

**Inscription
et renseignements:
médiathèque du CIP
media@cip-tramelan.ch
032 486 06 70
www.cip-tramelan.ch**

Les Fortunes cachées et leurs histoires

De tout temps, les trésors cachés ont titillé l'imaginaire collectif. On pense en premier lieu aux histoires de piraterie racontées dans les livres pour enfants (et des plus grands aussi). Mais il existe aussi en Suisse des trouvailles monétaires. Il y a moins d'une année, on découvrirait dans une forêt près de Pratteln un trésor romain de 293 pièces en argent. D'autres trésors monétaires importants datant des I^{er}, II^e et III^e siècles de notre ère ont été découverts en Argovie et en Bâle-Campagne.

Ces trouvailles sont des témoins historiques et économiques, ainsi que de l'usage de la monnaie à l'époque gallo-romaine. S'agit-il de fortunes cachées dans des situations politiques difficiles? Ou de dons votifs? Ou faut-il simplement interpréter ces trésors comme reflets de changements économiques?

Ces découvertes sont les témoins de l'Histoire romaine du Jura oriental. Le 14 octobre au CIP à Tramelan, l'archéologue et numismate Markus Peter donnera une conférence en présentant les dernières trouvailles et les histoires supposées et réelles que l'on peut en déduire. | cip

**Fortunes cachées, conférence de Markus Peter, archéologue, Université de Berne
Mercredi 14 octobre, 19h30, CIP Tramelan, entrée libre, collecte**

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

L'ÎLE AUX OISEAUX
VENDREDI 9 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 10 OCTOBRE, 21 H

de Maya Kosa, Sergio da Costa, avec Emilie Bréthaut, Antonin Ivanidze. Après une longue période d'isolement, Antonin redécouvre le monde dans un centre de soins pour les oiseaux où, bercé par le vacarme des avions, on sauve aussi bien les oiseaux que les âmes en peine. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h02.

YAKARI
SAMEDI 10 OCTOBRE, 14 H
DIMANCHE 11 OCTOBRE, 17 H

reprise.

POLY
SAMEDI 10 OCTOBRE, 17 H
DIMANCHE 11 OCTOBRE, 14 H

de Nicolas Vanier, avec François Cluzet, Julie Gayet. Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. En français. 8 ans. Durée 1h42.

**TABI NO OWARI
SEKAI NO HAJIMARI**

**TO THE ENDS
OF THE EARTH**

DIMANCHE 11 OCTOBRE, 20 H
MARDI 13 OCTOBRE, 20 H

de Kiyoshi Kurosawa, avec Atsuko Maeda, Ryo Kase. Yoko, jeune animatrice d'une émission japonaise sur les voyages, atterrit en Ouzbékistan avec une petite équipe technique, pour tourner sur les lieux emblématiques de cette étape de la Route de la soie. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2h.

**LES TROLLS 2:
TOURNÉE MONDIALE**
MERCREDI 14 OCTOBRE, 16 H
JEUDI 15 OCTOBRE, 16 H

de Walt Dojrn, avec les voix de Louane Emera, M Pokora. Les trolls sont colorés et adorent la musique! Mais ce que Poppy n'avait pas réalisé jusqu'à présent: elle et ses amis ne sont pas les seuls trolls du monde, il existe de nombreuses autres tribus et chacune d'entre elles rend hommage à un style de musique différent. En français. Tout public. Durée 1h31.

30 JOURS MAX
JEUDI 15 OCTOBRE, 20 H

de Tarek Boudali, avec Philippe Lacheau, José Garcia. Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort qu'il n'a plus que trente jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. En français. Durée 1h30.

**NEVER RARELY
SOMETIMES ALWAYS**

VENDREDI 9 OCTOBRE, 18 H
DIMANCHE 11 OCTOBRE, 20 H
LUNDI 12 OCTOBRE, 20 H

de Eliza Hittman, avec Sidney Flanagan, Talia Ryder. A 17 ans, Autumn doit faire des choix difficiles face à une grossesse non désirée. L'avortement est illégal dans l'Etat de Pennsylvanie où elle vit, et l'adolescente introvertie ne peut pas non plus compter sur l'aide de sa famille. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 1h42.

MON COUSIN
VENDREDI 9 OCTOBRE, 20H30
SAMEDI 10 OCTOBRE, 21 H

de Jan Kounen, avec Vincent Lindon, François Damiens. Pierre est le PDG accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité: la signature de son cousin Adrien qui détient 50% de sa société. En français. 10 ans (sugg. 16). Durée 1h44.

BIGFOOT FAMILY
SAMEDI 10 OCTOBRE, 15 H
DIMANCHE 11 OCTOBRE, 14 H

de Ben Stassen et Jérémie Degruson. Depuis son retour en ville, Bigfoot est devenu la star des médias, au grand dam de son fils Adam qui rêvait d'une vie de famille paisible. En français. 8 ans (6 acc.). Durée 1h28.

THE WALL OF SHADOWS
SAMEDI 10 OCTOBRE, 18 H
MARDI 13 OCTOBRE, 20 H

de Eliza Kubarska. Lorsqu'une famille de Sherpas est sollicitée par un groupe d'alpinistes pour un trekking sur la face

orientale, jusqu'ici invaincue, de l'imposant Kumbhakarna au Népal, elle se trouve confrontée à un dilemme. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 10). Durée 1h34.

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
DIMANCHE 11 OCTOBRE, 17 H

reprise.

**LE GRUFFALO ET AUTRES
HISTOIRES DE MONSTRES**
MARDI 13 OCTOBRE, 15 H

reprise.

POLY
MERCREDI 14 OCTOBRE, 16 H

voir ci-contre.

AFTER : CHAPITRE 2
MERCREDI 14 OCTOBRE, 20 H

de Roger Kumble, avec Joséphine Langford, Her Fiennes Tiffin. Hardin demande à Tessa de lui pardonner tout ce qui s'est passé entre eux. Tessa est déchirée entre son amour pour Hardin et la peur d'être à nouveau déçue par lui... En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h46.

THE TRIAL OF THE CHICAGO 7
JEUDI 15 OCTOBRE, 20 H

de Aaron Sorkin, avec Sacha Baron Cohen, Joseph Gordon Levitt. Alors qu'elle devait être pacifique, la manifestation qui a eu lieu en marge de la convention démocrate de 1968 s'est transformée en un affrontement violent avec la police et la garde nationale américaine. En VO s.-t. 14 ans. Durée 2h09.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Le maire s'adresse aux jeunes

Dans le cadre des promotions civiques

Au nom du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous saluer toutes et tous très cordialement.

Je remercie les organisatrices de la soirée: la conseillère municipale Karine Voumard et Joëlle Gairaud et Ludomila Jorge. Madame Jorge qui, soit dit en passant a dû renoncer à être parmi nous, occupée qu'elle est par la mise en place du bureau de vote, avec les mesures de sécurité qui vont avec...

Eh oui... La Covid 19, ses mesures et les réflexions qui vont avec...

La rentrée d'après les vacances d'été est déjà bien loin et la situation sur le front du coronavirus ne s'améliore pas vraiment. Le questionnement, le doute et le manque de perspectives n'engagent pas à un optimisme béat!

Les mesures de protection sont notre lot et font maintenant partie intégrante de notre quotidien.

Notre société, au sens large du terme, a dû et doit encore, à coup sûr se réinventer.

Les objectifs du *toujours plus*, plus vite, plus loin, plus fort sont remis en question. La croissance à n'importe quel prix a ses limites et c'est, peut-être... même certainement, une chance.

Une mouvance politique, une prise de conscience de société sont donc indispensables.

En effet, ce coup de frein au développement est aussi un coup de frein au bétonnage, à la pollution, aux nuisances de toutes sortes qui portent atteinte à notre qualité de vie actuelle, mais aussi à celle des générations à venir.

On ne va pas parler de décroissance, mais on va mettre l'accent sur la qualité de vie.

Cette situation est donc aussi une formidable opportunité de se réinventer... d'inventer un monde meilleur... ni plus ni moins!

Et ce dans notre région aussi!

Ce qui passe bien sûr par le secteur de la santé, mais aussi par l'économie, l'industrie, le commerce, l'artisanat, les services, l'agriculture, la restauration, l'hôtellerie et encore et surtout... la formation!

Cet élan peut et doit venir de la base: communes et régions.

Le tout en mettant l'être et le bien-être humain au centre de nos préoccupations. Oui, j'insiste, la qualité de vie.

Alors concentrons-nous sur notre région, le Jura bernois, son formidable potentiel et tous ses acteurs influents au nombre desquels je citerai, entre autres: la CEP, le CIP, Jb.B, le CJB, Parc Chasseral, avec des projets novateurs qui permettent une meilleure visibilité et qui ouvrent de nouveaux horizons pleins de promesses...

Il s'agit, dès lors, de prendre du recul... afin d'avancer (!) pour retrouver la santé: santé sanitaire, santé économique. A nous de saisir cette formidable opportunité.

L'ApériCIP consacré récemment au sujet nous l'a confirmé et nous a montré les défis, mais aussi et surtout des opportunités...

A nous toutes et tous de saisir ces opportunités!

Et à vous aussi, jeunes citoyennes et citoyens de réinventer ce monde... bonne soirée...

Merci de votre attention.

| cm



AVIS MORTUAIRE

Les parents et les amis ont le chagrin d'annoncer le décès de

Hugues Schüpbach

dit Billy

dans sa 52^e année.

L'enterrement a eu lieu mercredi 7 octobre à Tramelan dans l'intimité.



ACTION PAQUETS DE NOËL 2020

De la joie à Noël, cette année plus que jamais !

De nombreuses personnes en Europe de l'Est ont à peine de quoi exister. Cette année, Covid-19 les a complètement privées de leurs moyens de subsistance. L'action paquets de Noël est un remarquable rayon de soleil dans leur quotidien difficile, elle suscite de l'espoir et leur apporte une aide tangible. Comme chaque année, les produits alimentaires de base, friandises, articles d'hygiène, le matériel scolaire et les jouets ne manqueront pas de combler de joie et d'émerveiller ceux et celles qui se les verront offrir.



Un paquet, un sourire. Que de joie apportée à ces enfants!

Joignez-vous à cette action qui fera beaucoup d'heureux! Plus de 30 semi-remorques achemineront des paquets vers l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie, la Biélorussie, l'Albanie, la Bulgarie et la Serbie. Des collaborateurs et collaboratrices locaux se chargeront de distribuer les colis aux écoliers et enfants placés dans des foyers, aux familles nécessiteuses, aux familles monoparentales dans le besoin, aux retraités miséreux et aux personnes souffrant de handicaps ou de maladies.

Un engagement commun en faveur des personnes dans la misère

En Suisse des centaines d'églises, d'écoles, d'associations et d'entreprises de même

que des milliers de familles et de particuliers prennent part à l'Action Paquets de Noël. Quatre œuvres d'entraide chrétiennes organisent conjointement la collecte, le transport et la distribution de ces paquets. Dans les pays de destination, des partenaires de longue date veillent à ce que les cadeaux soient remis en mains propres à ceux et à celles qui en ont le plus besoin. L'année passée, 110 100 enfants et adultes nécessiteux ont reçu à leur grande surprise, un paquet de Noël en provenance de la Suisse.

Un contenu standard pour les adultes et les enfants

Les colis destinés aux adultes contiennent essentiel-

lement des denrées alimentaires et articles d'hygiène, alors que ceux pour enfants sont remplis de fournitures scolaires, de jouets, d'articles de toilette et de friandises. Vous trouverez la liste complète des articles composant un colis sur le site www.paquetsdenoel.ch et sur les dépliants informant sur l'action. Nous vous prions de vous en tenir rigoureusement à cette liste afin d'assurer un acheminement sans encombre et une distribution équitable des paquets.

Merci pour votre paquet

Votre paquet représente, pour la personne qui le recevra, un geste de solidarité et une marque d'estime qui la

remplira de joie. Vous avez jusqu'au 21 novembre pour aller déposer vos paquets dans un des quelque 500 centres collecteurs de toute la Suisse. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.paquetsdenoel.ch ou peuvent être obtenues auprès des quatre œuvres d'entraide co-organisatrices suivantes :

- ACP, rue de l'Industrie 21, 2553 Safnern, tél. 032 356 00 80, mail@avc-ch.org
- Mission chrétienne pour les pays de l'Est, Bodengasse 14, 3076 Worb, tél. 031 838 12 12, mail@ostmission.ch
- AEM Aide aux Eglises dans le Monde, Zelglistrasse 10, 3608 Thoun, tél. 033 334 00 50, info@hmk-aem.ch
- Licht im Osten, Industriestrasse 1, 8404 Winterthur, tél. 052 245 00 50, lio@lio.ch.

Un endroit où déposer vos paquets

La collecte des paquets aura lieu les 6 et 7 novembre prochains chez Heinz et Marianne Zimmermann, rue Principale 17, 2612 Cormoret, 032 944 17 62. Les habits doivent être propres et répartis dans des sacs poubelles noirs.

| apn

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1013

moyen

4		5			2		9	
	8		9		7		3	4
					5	2		
8		6			1			
7	2						1	8
			4			6		9
		8	7					
3	1		6		4		8	
	4		1			9		2

CLIN D'OBJECTIF



La Feuille d'Avis du District de Courtelary lue même de l'autre côté des Alpes

NOTRE HISTOIRE
en images avec **MEMOIRES D'ICI**



La Chaux-d'Abel, perforatrice pour trous de poteaux, 22 octobre 1926

Aujourd'hui, la Société des Forces Electriques de La Goule SA approvisionne en énergie électrique des particuliers, des entreprises et des collectivités sur une zone de desserte répartie sur les cantons de Berne (Vallon de Saint-Imier), du Jura (Franches-Montagnes) et de Neuchâtel (Les Brenets). Une partie de cette électricité est produite dans sa centrale à La Goule sur le Doubs. Elle entretient un vaste réseau de distribution comprenant plus de 600 km de lignes.

A l'occasion de l'inauguration d'EXPO ELECTRO, Mémoires d'Ici vous propose ce document tiré du fonds iconographique de la Société des Forces Electriques de la Goule.

© Mémoires d'Ici, Fonds La Goule

AGENDA

DIMANCHE 11 OCTOBRE

- Concert d'orgue, Simon Péguiron, collégiale, Saint-Imier, 17 h.
- *Cendres*, spectacle poétique, CCL, Saint-Imier, 17 h 30.

MERCREDI 14 OCTOBRE

- *Fortunes cachées*, conférence de Markus Peter, CIP, Tramelan, 19 h 30.

VENDREDI 16 OCTOBRE

- Foire d'automne, Saint-Imier.

SAMEDI 17 OCTOBRE

- *Café-fusion*, Foyer Camille Bloch, Courtelary, de 10 h à 12 h 15.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

- *Le Salaire de la Suze*, Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14 h 15.
- *Café-fusion*, Mont-Crosin, restaurant Chalet, de 9 h à 11 h.

MERCREDI 28 OCTOBRE

- *Des Petits et des Grands*, atelier-théâtre, CIP, Tramelan, 14 h.

SAMEDI 31 OCTOBRE

- *Café-fusion*, Renan, restaurant Cheval Blanc, de 9 h à 12 h.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

- *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9 h 30.
- *Café-fusion*, Saint-Imier, centre Saint-Georges, 19 h 30 à 21 h.

JEUDI 5 NOVEMBRE

- SEL de la Suze, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, de 19 h à 21 h.

- La Brasserie de Choufaille se dévoile, Au Petit Vrac, Grand-Rue 6, Péry, de 17 h à 21 h 30.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

- Action Solidarité de l'UNION, café de la Gare, Corgémont.
- *Café-fusion*, Sonvilier, restaurant Cercle Ouvrier, de 8 h à 10 h.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

- Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 16 h à 20 h 30, avec séance d'information à 18 h 30

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- Portes ouvertes au ceff à St-Imier et Tramelan, de 10 h à 15 h, avec séance d'information à 11 h 30.

EXPOSITIONS

- Exposition Tramlabulle *Le Siècle d'Emma*, CIP Tramelan, lundi-vendredi, 8 h à 20 h, samedi, 15 h à 20 h, dimanche fermé. Du 26 septembre au 23 octobre.

Réclame

Pour vous démarquer en un...

clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Création de stand

Campagne publicitaire
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

KARTING KZ 

Valentino Di Donato, toujours sur le devant de la scène en championnat Vega Trofeo

En cette période de crise sanitaire mondiale, les pilotes de kart n'hésitent pas à en découdre au nez et à la barbe de cet infernal Covid-19.

Une formule innovante et respectueuse des consignes sanitaires permet aux pilotes du championnat Vega Trofeo de se confronter en un championnat au format inédit.

Cinq courses en 3 week-ends sont prévues afin de sacrer le champion 2020. Voilà ce qui attend l'ensemble des pilotes pour cette saison. Autant dire qu'aucune place à l'improvisation n'est envisageable pour décrocher le titre et ceci avec très peu de kilomètres d'entraînement, faute au confinement du printemps passé!

Un podium lors du second week-end

Lors du premier week-end de course sur le circuit de Septfontaine/F, Valentino n'a pas trouvé le bon rythme, ce qui lui a valu des performances en dessous des attentes. Tout cela s'est soldé par une position en milieu de classement, ce qui n'a pas été une bonne affaire pour le championnat.

Conscient de sa contre-performance, le N° 146 avait à cœur de reprendre du poil de la bête lors du deuxième week-end de course à Château-Gaillard/F. Lors de cette compétition, la météo a joué les trouble-fêtes et a mis à rude épreuve l'ensemble des pilotes, ainsi que les mécaniciens. Tout au long du week-end, la progression a été constante et la vitesse améliorée quasiment à chaque manche.

Dans des conditions de piste dantesques où la pluie et le froid étaient au rendez-vous, Valentino a sorti le grand jeu et a démontré tout son potentiel en réalisant un dimanche presque parfait. Les tours rapides ont été enchaînés et finalement le pilote de Courtelary a obtenu une excellente troisième place et est monté sur le podium en compagnie de Nicolas Rohrbasser et Arnaud Nussbaum.

Cette très belle prestation est de très bon augure pour la dernière course qui s'annonce le 18 octobre prochain sur le circuit de Vesoul/F. Espérons que Valentino soit en forme et en mesure d'accomplir encore une fois une course parfaite.



Le podium: 1^{er}, Rohrbasser Nicolas; 2^e, Nussbaum Arnaud; 3^e, Di Donato Valentino

SOCIÉTÉ DE TIR
CORGÉMONT 

Le tir au cochon a vécu

C'est dimanche matin 4 octobre, accompagnés d'un fort vent automnal, que les tireurs de Corgémont ont préparé les installations de tir pour la dernière fois de l'année. En effet, comme à l'accoutumée, la société de tir a convié ses membres et la population à participer au traditionnel tir au cochon qui clôt officiellement la saison et permet de prendre congé de chacun avant la trêve hivernale.

Cette année, ce sont 24 fins guidons, dont une dame, qui se sont affrontés sur la cible A100. Afin de ne susciter aucune jalousie, chaque tireur inscrit remportait un prix, quel que soit son rang.

Les prix étaient constitués de bons d'achat à faire valoir auprès de la boucherie Junod à Corgémont que nous profitons de remercier ici pour sa précieuse collaboration avec notre société lors des nombreux événements du village.

A midi, ce furent de belles portions de jambon avec salade de pommes de terre et de délicieux desserts qui permirent à chacun de reprendre des forces dans la joie et la bonne humeur. Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes les personnes qui se sont investies pour la préparation de ce délicieux repas.

Les résultats

Après une journée de compétition, le palmarès se compose comme suit:

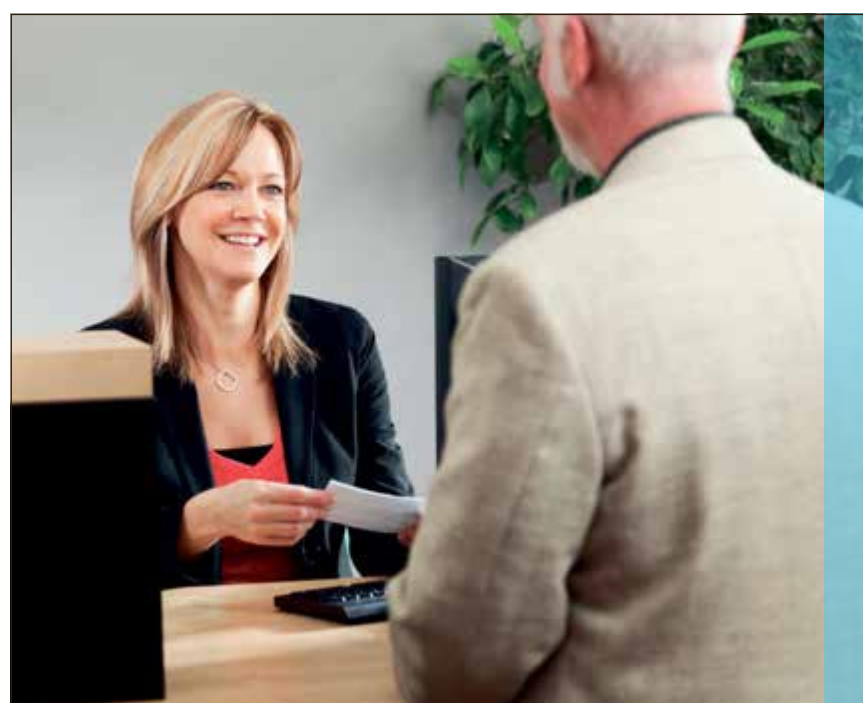
Liechti Hermann, 979 pts; Troesch Valentin, 975 pts; Weingart Jean-Rodolphe, 972 pts; Liechti Fabien, 957 pts; Liechti Charles, 950 pts; Cudré-Mauroux Thibault, 949 pts; Harnisch Kenny, 942 pts; Liechti Rodolphe, 938 pts; Tschäppät Morgan, 932 pts; Turi Thomas, 931 pts; Cudré-Mauroux Robert, 926 pts; Widmer Guy-Pierre, 917 pts; Vaccher Luca, 910 pts (1x99); Tschäppät Reto, 910 pts; Montanaro Dimitri, 907 pts (1x99); Liechti Alexandre, 907 pts; Vuilleumier Michael, 866 pts; Jeandrevin Mathieu, 858 pts; De Crescenzo Kevin, 838 pts; Garaev Marcel, 713 pts; Liechti Jean-Claude, 683 pts; Vedelago Livio, 676 pts; Dufour Jean-Marc, 657 pts; Turi Kimberly, 110 pts.

Le comité remercie tout un chacun pour sa participation ce jour-là et sur l'ensemble de l'année et se réjouit d'avance d'entamer la saison de tir 2021.

| pat

| kdc

Réclame



Envie de changer de banque? Fidèle à notre région depuis 1829!

5 agences et guichets à votre service aujourd'hui et demain

Agences

Tramelan
Grand-Rue 136
032 487 52 22

Sonceboz-Sombeval
rue du Collège 3
032 489 24 84

La Chaux-de-Fonds
rue Neuve 3
032 911 44 44

Saint-Imier
rue Francillon 31
032 941 47 27

Siège de Courtelary

Grand-Rue 45
2608 Courtelary
032 945 10 50



Clientis

Caisse d'Épargne Courtelary

cec.clientis.ch

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La première équipe surfe sur une vague positive

Depuis deux rencontres, la première équipe déroule. Engagés en Coupe neuchâteloise pour les huitièmes de finale face à la formation de 3^e ligue d'Unine (Université Neuchâtel), les Imériens se sont imposés (0-4) le plus normalement du monde. La hiérarchie a été respectée ni plus ni moins. En menant de deux unités à la pause, ce n'est cependant que dans les dix dernières minutes que Saint-Imier a assuré sa qualification. On relèvera l'ouverture du score par Nahom Teweldemehin, d'un plat du pied assuré, un junior B, un joueur prometteur à suivre. En championnat face à Fleurier, les hommes de Nathan Jeanneret ont assuré. Avec un avantage de 4-1 à la pause, ils avaient fait le gros du job sans que les Fleurisans ne soient en mesure de les contredire. Il fallut même un autogoal pour que les visiteurs sauvent l'honneur en première mi-temps. Mais le tableau d'affichage avait déjà avancé de trois buts en faveur de Saint-Imier. Par la suite, les Imériens ont géré l'affaire.

Les réservistes réguliers

Les réservistes de Saint-Imier Sonvilier semblent avoir trouvé un rythme de croisière en accrochant un quatrième succès consécutif, qui n'a été contesté que dix minutes durant. Le temps que Marin égalise suite à une réussite d'Anel Omerbegovic, qui a tronqué son maillet de gardien avec celui d'un attaquant. Par la suite, les pensionnaires du terrain du Stand à Sonvilier ont creusé régulièrement l'écart pour se mettre à l'abri d'un retour de la formation locale par Emir, le frère du premier nommé, alors qu'il restait un peu plus de vingt minutes de jeu.



Les juniors D1 du Team Vallon Saint-Imier ont bien joué le coup à Corcelles-Cormondrèche. Derrière de gauche à droite: Ryan Leuenberger, Benjamin Thibaut, Florian Wütrich. Au milieu de gauche à droite: Ivo Neves (entraîneur assistant), Sam Lautenschlager, Jacob Asshou, Nils Courvoisier, Axel Hug, Julien Lautenschlager (entraîneur). Devant de gauche à droite: Aydan Bernasconi, Emilie Mece, Lewis Schilling, Laura Vazques, Viggo Miserez.

Expérience à acquérir

Pour la troisième équipe, ce fut un peu moins fructueux, puisque la formation du capitaine Gennaro Garcia n'a pu faire que match nul (1-1) en égalisant en fin de rencontre. Toute

une jeunesse qui a faim de football, mais toute une expérience à acquérir.

Les juniors D1 se rebiffent

Météo capricieuse en cause, peu de matchs ont été joués

côté juniors. Les juniors D1 du Team Vallon Saint-Imier se sont cependant illustrés par une probante victoire face à leurs homologues de Corcelles-Cormondrèche. La jeune formation, coachée par Julien

Lautenschlager et Ivo Neves, a réussi un joli carton (1-7) sur le terrain de leurs adversaires. Sept filets et cinq joueurs marqueurs différents, un signe de collectif intéressant. Magnifique prestation de ces jeunes,

qui après une défaite, ont remis l'église au milieu du village et de quelle manière! Deux tiers justes fantastiques où l'adversaire n'avait que les yeux pour voir circuler le ballon. Un début de 3^e tiers un peu plus mou et une fin de match tonitruante concluaient ce match.

Kids festival

Pour les juniors E1 et E3, ce fut un week-end intense, puisqu'après avoir joué leur match de championnat respectif le samedi, ils se sont rendus en terre vaudoise le dimanche. C'est effectivement à Grandson que trois équipes ont participé à un Kids festival organisé conjointement par l'Association Suisse de Football et le club local. Cette manifestation se déroule sous forme de tournoi sans classement qui vise essentiellement à transmettre aux enfants le plaisir de jouer au football, sur et en dehors du terrain.

Bilan au terme de la journée, beaucoup de fatigue, mais surtout des sourires sur le visage de tous les enfants, à refaire! | gde

- 2^e I. Unine (3^e I.) – Saint-Imier I ____ 0-4 (coupe NE)
- 2^e I. Saint-Imier I – Fleurier I ____ 5-1
- 4^e I. Marin II – St-Imier II Sonvilier _ 1-4
- 5^e I. St-Imier III – Peseux Comète II _ 1-1
- JD Corc.-Cormond. I – St-Imier I _ 1-7

Vendredi 9 octobre
Sen. 18h30: Saint-Imier – Montfaucon

Samedi 10 octobre
4^e I. 18h: St-Imier II Sonvi. – Lignièrès II

Dimanche 11 octobre
5^e I. 10h: Cressier Sport 2019 II – St-II
2^e I 15h15: Etoile Sporting I – St-Imier I

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB SONVILIER

La série continue

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a récolté une 4^e victoire consécutive en s'imposant 1-4 contre le FC Marin II. Après avoir ouvert le score à la 7^e minute, l'égalisation adverse est survenue 2 minutes plus tard. En début de seconde période, c'est sur autogoal que le 1-3 sera marqué avant qu'Emir ne scelle le score final à la 67^e minute.

Les seniors sont rentrés très frustrés du déplacement à Lajoux après avoir subi une défaite sur le score de 1-0 contre le FC La Courtine. En effet, après avoir dominé toute la rencontre, ils ont encaissé un but en fin de match sur la seule occasion adverse. | dr

Sen. La Courtine – Sonvilier ____ 1-0
Marin-Sport II – St-Imier II (Sonvi.) __ 1-4

Vendredi 9 octobre
Sen. 19h30: Sonvilier – Reconvilier

Samedi 10 octobre
18h: St-Imier II (Sonvilier) – Lignièrès II

US VILLERET

Au repos forcé

En raison des mauvaises conditions météo, l'US Villeret n'a pas pu jouer son match prévu samedi dernier à Cornaux. Nous vous donnons donc rendez-vous demain au bord de la Suze pour le match contre le FC Marin-Sports II. Coup d'envoi à 16h. | az

Samedi 10 octobre
16h: Villeret – Marin-Sports II

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Réaction rapide attendue

Ce samedi, notre 1^{re} équipe se déplaçait sur le terrain du FC Court avec la ferme intention de sortir de la mauvaise passe dans laquelle elle se trouve depuis 3 matchs maintenant.

Cette partie rimait également avec le retour de Sacha sur le banc, ce dernier ayant enfin purgé ses 5 matchs de suspension.

Malheureusement, rien ne s'est passé comme espéré! En effet, malgré 35 bonnes premières minutes ponctuées par une réussite d'Ertan (sur passe de Toto) et une autre de Kewin (assisté d'Ertan), le groupe a subitement perdu le fil de son jeu et surtout ses bonnes intentions. Il n'en fallait pas plus au FC Court pour revenir à une longueur de 7 minutes de la pause.

Deux petites minutes après le retour du thé, Mario a parfaitement mis en application la nouvelle consigne donnée pour les corners et délivré un caviar sur la tête de Simon. 3-1. Fort de cet avantage de deux buts, Sacha décida de faire entrer Kap et Yannick, afin de renforcer encore un peu plus notre emprise sur le milieu de terrain. Ceci n'a malheureusement pas porté ses fruits, puisque minute après minute, le mal qui s'était emparé du groupe dans les 10 dernières minutes de la 1^{re} mi-temps gangrenait toujours un peu plus chacun de nous. Et la réduction du score à 3-2 des Courtisans à la 58^e n'allait clairement pas aider les choses. Nous avons d'un côté un FC Court remonté à bloc, qui y croyait dur comme fer et de

l'autre un FC La Suze qui malgré ses trois buts du jour, voyait les fantômes des trois matchs précédents revenir à vive allure. Malgré plusieurs occasions nettes de tuer définitivement le match, ce que nous redoutions arriva. Dès la 80^e minute, les locaux ont décidé de livrer toutes leurs dernières forces dans la bataille, quitte à se faire avoir en contre, et ont vu leurs efforts être récompensés par l'égalisation à la 88^e minute. Les bleus de Corgémont et leur coach étaient sonnés. Tellement sonnés que l'impensable arriva 4 minutes plus tard. Sur quasi la dernière occasion du match, le FC Court est parvenu à arracher la totalité de l'enjeu.

Cette défaite incompréhensible, alors que nous tenions le match, doit impérativement faire réagir chaque membre de notre 1^{re} équipe. Sans cela, nous risquons une fin de saison bien compliquée. | jml

JEa La Suze 07 – Courrendlin ____ 1-3
JD La Suze 07 – Reconvilier ____ 3-0
4^e I. Court – La Suze 07 ____ 4-3

Samedi 10 octobre
JEB 9h30: Courtelary – La Suze 07
JEa 11h: La Suze 07 – Tav./Tramelan

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Carton plein pour les hommes

L'équipe masculine du VBC La Suze est entrée de bon pied dans son championnat de 2^e ligue. Cette équipe habituée au haut du classement depuis 2 ans maintenant souhaite maintenir cette position de favori encore cette année. Afin d'atteindre ce haut de classement, l'équipe masculine a enregistré l'arrivée de quelques renforts.

En ouverture de championnat, la H2 s'est déplacée à Neuchâtel pour y affronter le NUC. Face à cette équipe expérimentée, les matchs sont souvent très disputés et se jouent sur de petits détails. Cela n'a pas manqué lors de ce match qui s'est terminé sur le score de 3-1 pour la Suze.

Lors de la 2^e journée de championnat, les Imériens étaient à nouveau en lice face à une équipe neuchâteloise, rappelons que le championnat masculin est composé d'équipes jurassiennes, neuchâteloises et bernoises. Opposés au VBC La Chaux-de-Fonds, le match était beaucoup moins disputé que leur première rencontre puisqu'ils se sont imposés 3-0 assez facilement.



Coupe suisse...

Cette année, l'équipe masculine s'est également inscrite en coupe suisse afin de se confronter à d'autres équipes que celles rencontrées habituellement. Engagés dès le premier tour, les Imériens ont hérité d'un long déplacement à Genève pour y affronter une équipe de 2^e ligue également. Si l'équipe genevoise milite bien en 2^e ligue, sur le papier, cette équipe a bien plus de valeur. En effet, cet adversaire est composé d'anciens joueurs de LNA et LNB ne souhaitant plus évoluer à ce niveau..., la manche était donc ardue pour la Suze. Si le résultat est bien de 3-0 pour les Genevois, nous retiendrons le 2^e set qui a été très disputé et qui s'est terminé sur le score de 25-23. Cette élimination en coupe suisse permettra à nos gaillards de se concentrer pleinement sur le championnat et sur la coupe régionale, et pourquoi pas viser le doublé!

Toujours en coupe suisse, cette fois c'est au tour de l'équipe de 1^{re} ligue d'entrer en compétition. Exemptée de 1^{er} tour, les Imériennes se déplacent à Yverdon pour y affronter une équipe 2^e ligue et poursuivre son aventure en coupe.

- M15 La Suze – Tramelan ____ 3-0
- M16G La Suze – Péry ____ 0-3
- M17 La Suze – Tramelan ____ 1-3
- D1 La Suze – Morat ____ 0-3
- D2 La Suze – Delémont ____ 0-3
- D4B La Suze – Val Terbi ____ 3-2
- H2 La Suze – Chaux-de-Fonds ____ 3-0
- H2 Chénois – La Suze ____ 3-0 (coupe suisse)

Samedi 10 octobre
D1 Martigny, 18h:
Rhône Volley – La Suze

Jeudi 15 octobre
D4B Crémines, 20h15:
Crémines – La Suze

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

- D M15 La Suze – Tramelan ____ 3-0
- D M19 Tramelan – Porrentruy B ____ 3-0
- H 3^e I. Val Terbi L – Tramelan ____ 0-3
- D 5^e I. Tramelan – Volleyboys A ____ 1-3
- D M17 La Suze – Tramelan ____ 1-3
- Samedi 10 octobre
- D M17 Tramelan – Porrentruy B ____ 3-0
- D 5^e I. 16h: ECCG, Delémont – Tram.

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 9 octobre au 15 octobre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 9 octobre au 15 octobre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Mardi 27 octobre: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE
commune
Samedi 31 octobre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 13 octobre: 16h30-17h15

ORVIN
centre du village
Mardi 13 octobre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 16 octobre: 17h30-19h15

ROMONT
entrée du village
Vendredi 16 octobre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Mardi 20 octobre: 16h30-19h30

VAUFFELIN
place du village
Vendredi 16 octobre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h10
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30
PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 10 et du 11 octobre assuré par Magalie Benoit et Jean-Louis Wenger, bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Fermé: 12 et 14 octobre, compensation: ouvert le 13 octobre, 9h30-11h45
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé: du 12 au 18 octobre
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

Délai utile
LUNDI SOIR

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

COURSE À PIED

Mickael repart de plus belle après une blessure

On avait toujours pensé que rien ne l'arrêterait, mais une grosse entorse contractée lors de son 1^{er} entraînement à son retour de vacances, l'a obligé à stopper net tout entraînement et compétition durant 4 semaines, dont 1 semaine en béquille. Une éternité pour un compétiteur de ce niveau.

Il a donc suffi d'un instant d'inattention, et un gros caillou mal placé sur un chemin de forêt, pour que Mickael soit obligé de se déplacer 30 min à cloche-pied et devoir arrêter une voiture (près de la métairie de Nidau) pour appeler sa famille, afin que quelqu'un vienne le chercher.

Malheureusement durant sa période de convalescence, Mickael a dû se résigner à renoncer à s'aligner aux 3000 m (U18) des championnats suisses jeunesse de Lausanne. C'était une grosse déception de ne pas pouvoir y démontrer le résultat de tous ses entraînements, idem pour les championnats suisses de course de montagne d'Adelboden qui se sont déroulés sur un parcours enneigé (en fin de parcours avec une arrivée à 2100 m).

Heureusement, après un passage chez le physiothérapeute puis des entraînements sur la piste finlandaise de Macolin (pour amortir les chocs), la forme revenait petit à petit et Mickael a désormais à nouveau pu s'aligner aux rares compétitions encore organisées en Suisse.

Canal Alpha lui lance un défi

Mickael était en tête du classement général du BCN Tour (tour du canton de Neuchâtel) dès juillet, dont l'édition 2020 a été organisée sous la forme d'un challenge individuel, ceci afin de respecter les normes Covid en vigueur. Dans cette édition particulière, chacun pouvait courir individuellement les 4 parcours balisés sur une période donnée (17 juin au 30 septembre). Mais début septembre, un coureur français a repris la 1^{re} place du classement avec quelques secondes d'avance. C'est à cette occasion que Mickael a été



contacté par la télévision locale Canal Alpha pour lui proposer de réaliser un reportage dont le défi serait de reprendre la 1^{re} place du classement général.

Le défi était de taille, car il fallait améliorer le temps réalisé à l'une des 4 étapes de 1'36», très exactement. Mais comme

Mickael n'a pas froid aux yeux et qu'il est sûr de ses capacités, il a pris rendez-vous le 18 septembre à Noiraigue avec l'animateur (et un motard) pour se faire filmer durant sa tentative.

La pression était bien présente, mais toutes les conditions étaient réunies pour réa-

liser l'exploit: pas de pluie et une température agréable. A mi-parcours, seulement 19 secondes grappillées, mais grâce à ses talents de descendeur, il a repris 2 minutes sur son temps réalisé en juin sur les 5 km restants. Le défi était accompli avec succès, avec à

la clef un super reportage dans l'émission Le Canal Sportif.

Reportage télévisé

Pour visualiser celui-ci, il suffit d'aller sur Internet www.canalalpha.ch, sélectionner Emissions / Le canal sportif, puis activer l'archive du 21 septembre.

Bravo et merci à toute l'équipe de Canal Alpha pour ce magnifique reportage à suspense. Au terme du délai fixé par les organisateurs du BCN Tour (30 septembre), Mickael termine finalement 4^e du classement final scratch et 1^{er} junior avec près de 13 minutes d'avance sur son premier poursuivant.

Entretemps, il a aussi gagné les courses, en catégorie junior, de Cressier-Chaumont (26.09), du Tour du Val Terbi (19.09), ainsi que les 5^e et 6^e étapes du tour du Pays de Vaud à Nyon et Apples (16.09/23.09)

Rendez-vous le 17 octobre pour la Bärenlauf sur 11,4 km, puis un camp d'entraînement d'une semaine à Ténéro avec Swiss-Athletics pour clôturer une saison un peu particulière.

| son coach

PRO SENECTUTE

Aquafitness

Le mercredi à Bévillard

L'activité idéale et complète pour renforcer sa musculature tout en douceur! L'eau est un excellent moyen pour entraîner l'endurance en ménageant les articulations et fortifier le système cardio-vasculaire. Rendez-vous les mercredis à 11 h 45 à la piscine de l'Orval à Bévillard. Vous pouvez rejoindre le groupe en tout temps. La première leçon est gratuite et ne vous engage à rien. | sm

032 886 83 86

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Débuts en fanfare

Et voilà, une nouvelle saison commence malgré la Covid. Des mesures de protection contraignantes pour les joueurs, mais pas forcément suivies par les spectateurs de ce match totalement fou de samedi passé n'ont pas empêché le HC Reuchenette de débiter le championnat sur les chapeaux de roue.

Petit résumé: le HC Reuchenette, fort de 25 licences, se présente à 7 joueurs et un gardien à la patinoire du Bugnon des Ponts-de-Martel. Vous me direz qu'à ce tarif-là, ce sera un massacre, mais les gars de la présidente Valérie ne l'entendent pas de cette oreille. Ils décident de tout donner au début du match, et d'assurer ensuite. Et grand bien leur en prend, car à la fin du premier tiers c'est les Pérysans qui mènent le bal par un 0-5 tonitruant. Les réussites sont de Willy Gamboni, Corentin Haas, Kevin Gamboni par 2 fois et Nicolas Gurtner. Le gardien Alexandre Humair est concentré au maximum et fait de beaux arrêts.

Après le premier thé, tout le monde pense que les joueurs de Reuchenette sont sur les rotules. Que nenni! Ils en remettent une couche et augmentent encore le score de 4 unités, 2 fois Kevin et 2 fois Corentin, qui fait un comeback réussi dans l'équipe et Alexandre tient bon devant sa cage. Donc à la 2^e pause, le score est de 0-9.

Dans le dernier tiers, on sent bien que l'adversaire est frustré, il cherche à provoquer

les Pérysans et seul Sébastien Huguélet tombera dans le piège en écopant de 2 minutes de pénalité pour charge illégale. Kevin, décidément bien en jambe, et le nouveau venu, Jonathan Rouiller, scellent le destin de l'adversaire en marquant les 2 derniers buts de la soirée. Score final 0-1 pour le HC Reuchenette.

Le dicton est véridique, ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité. Les joueurs présents aux Ponts-de-Martel ont fait preuve de dévouement, d'abnégation et de courage face à un adversaire doublement nombreux, mais à moitié présent sur la glace. Bravo les gars.

Espérons que le prochain match contre le HC Le Fuet-Bellelay de ce samedi 10 octobre à la petite patinoire de Bienne à 17 h 30, verra plus de joueurs présents.

N'oubliez pas de prendre vos masques, nous vous rappelons que les abords immédiats de la patinoire ne sont accessibles qu'aux joueurs et au staff technique. Les spectateurs, masqués, sont priés de monter à la galerie. Au plaisir de vous voir tout prochainement.

| vv

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch

Ponts-de-Martel – Reuchenette __ 0-11

Samedi 10 octobre
17 h 30, Bienne: Reuch. – Fuet-Bellelay

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Premier succès à trois points

Une victoire rassurante que ne suscite pas de remise en question, mais qui appelle une prochaine confirmation samedi dans la capitale valaisanne. «Il y a du mieux, on marque des buts et on remporte trois points dans le temps réglementaire» lâchait le boss de la formation imérienne, Steve Pochon, et de poursuivre «mais nous devons apprendre à mieux gérer notre avantage, nous ne sommes pas encore assez performants dans notre jeu défensif, il y a encore du job à ce niveau-là». Rassurant oui, mais pas totalement. Il y a encore du travail pour être au top du côté de Saint-Imier. Mais il n'y a pas lieu de faire la fine bouche, un succès est toujours bon à prendre et l'on est toujours qu'au début de la compétition, il faudra confirmer ce mieux la semaine prochaine à Sion.

Repos forcé pour Erguël HC et un derby en perspective

Des suspensions de Covid-19 dans la formation du HC Moutier ont obligé les Erguéliens à déjà prendre une pause en début de championnat. Il faut juste espérer que ce cas de figure ne se présente pas trop souvent. Tout comme pour le HC Saint-Imier d'ailleurs, des matchs en retard à répétitions deviendraient vite compliqués pour le déroulement du championnat. Mais l'avenir proche pour les hommes de Vincent Paratte, c'est la venue du HC Tramelan de Martin Begeron, demain à 18 h à la Clientis Arena. Une belle affiche régionale, un derby comme on les aime. Le HC Tramelan est un prétendant aux premières places qui

balbutie actuellement son hockey. Il comptera bien sûr sur ce derby pour relancer ses actions, Erguël aura à cœur de le contredire dans cette ambition. De quoi amener du monde à la Clientis Arena, qui une fois encore, a mis

tout en œuvre pour votre sécurité sanitaire. | gde

1^{er} I. Saint-Imier – Saastal __ 4-2
U17-A St-Imier – Vallée-de-Joux __ 1-2
U15-A Saint-Imier – Tramelan __ 2-7
U13-Top Uni Neuch. – St-Imier __ 13-5

Samedi 10 octobre
1^{er} I. 18 h: Sion – Saint-Imier
2^e I. 18 h: Erguël – Tramelan

Dimanche 11 octobre
U13-Top 15 h 30:
Saint-Imier – Tramelan



Situation peu académique pour Kenny Camarda, il ouvrira la marque pour les Bats et les mettra sur le chemin de la victoire

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

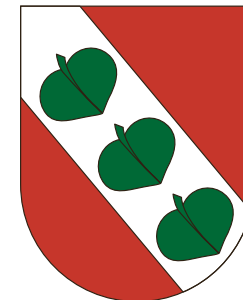
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

District



SASDOVAL
SERVICE D'AIDE ET DE SOINS
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Convocation à l'Assemblée générale

Judi 5 novembre 2020 à 19h
Salle St-Georges, 2610 Saint-Imier

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination du scrutateur
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2019
4. Rapport annuel du Président
5. Rapport annuel de la Direction
6. Comptes 2019
 - a) rapport des comptes 2019
 - b) rapport de l'organe de révision 2019
 - c) approbation des comptes 2019 et décharge au comité
7. Election de l'organe de révision
8. Perspectives 2021
9. Budget 2021
 - a) présentation du budget 2021
 - b) approbation du budget 2021
10. Démissions/élections du comité
11. Fixation des cotisations
12. Divers

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE
DU BAS-VALLON

Assemblée des délégué(e)s

du mercredi 11 novembre 2020, à 19h

Ordre du jour

1. Salutations
2. Procès-verbal du 3 juin 2020
3. Budget 2021
4. Divers

Corgémont, le 29 septembre 2020

Au nom de la Commission d'école
La Présidente: C. Mühlethaler
La Secrétaire: C. Molla

SYNDICAT DE COMMUNES
DES SAPEURS-POMPIERS D'OPRV
(COMMUNES D'ORVIN, ROMONT ET SAUGE)

Modification du Règlement d'Organisation

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Les modifications du Règlement d'Organisation du Syndicat de Communes des Sapeurs-Pompiers d'OPRV (communes d'Orvin, Romont et Sauge), adoptées par l'Assemblée des Délégués du 10 juin 2020, ont été approuvées par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du territoire du canton de Berne le 16 septembre 2020, en vertu de l'article 56 de la loi sur les communes.

Ces modifications entrent en vigueur dès la présente publication et elles sont déposées au secrétariat municipal des communes associées où elles peuvent être consultées durant les heures d'ouverture du guichet.

Voies de recours

Un recours contre les modifications décidées par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du territoire dans le cadre de l'approbation peut être formé, par écrit, dans les 30 jours à compter de la présente publication, auprès du Tribunal Administratif du canton de Berne, Speichergasse 12, 3011 Berne (art. 56 de la loi sur les communes, LCo, RSB 170.11, en lien avec l'article 43, alinéa 3 de l'ordonnance sur les communes, OCo, RSB 170.111 et les articles 74ss de la loi sur la procédure et la juridiction administratives, LPJA, RSB 155.21). Le recours doit être motivé et produit en deux exemplaires.

A qualité pour former recours la partie pouvant faire valoir avec une certaine vraisemblance être atteinte dans ses intérêts dignes de protection, ou son représentant légal. La recourante peut se faire représenter par un avocat dûment légitimé (art. 15 et 79a LPJA).

Orvin, le 29 septembre 2020

Le Conseil du SCSP OPRV

Corgémont



Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) - Zone affectée à des besoins publics n° 2 (ZBP 2) «Les Collèges»

Information et participation de la population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), le Conseil municipal de Corgémont ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL); modification partielle et localisée du plan de zones (PZ) limitée à la ZBP 2 «Les Collèges».

Le projet de modification de l'aménagement local est déposé publiquement, du 12 au 30 octobre 2020 inclusivement, à l'Administration municipale où il peut être consulté, sur rendez-vous, compte tenu des précautions sanitaires actuelles, pendant les heures d'ouverture du guichet.

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis sont à adresser à l'Administration municipale, Grand'Rue 17, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 5 octobre 2020

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.

Propriétaire foncier: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.

Projet: transformation d'une écurie et grange en garage et atelier. Parcage de véhicules, fabrication et montage de pièces mécaniques diverses. Local isolé et chauffé à 15 degrés.

Lieu-dit: Cour d'Agibert 13.

Parcelle: 52.

Zone: C.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton

Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Eggen Jean-Claude, Les Roseaux 8, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: agrandissement de la zone habitable sous le couvert existant, bâtiment sis Les Roseaux 8 sur parcelle N° 1296, zone H1.

Dimension: selon plans déposés.

Genre de construction: fondation en béton avec les parois en brique et la façade en crépis de couleur blanc.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 29 septembre 2020

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan



Assemblée municipale ordinaire

du vendredi 13 novembre 2020,
à 19h30, à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée (dépôt public du 24 janvier 2020 au 24 février 2020 – aucune opposition)
2. Approuver les comptes communaux 2019
3. Discuter et approuver le budget 2021, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
4. Election d'un membre du Conseil communal
5. Discuter et approuver la nouvelle Charte du Parc naturel régional Chasseral 2022-2031
6. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation (art. 20 a - bons de garde)
7. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation du Syndicat de communes du CRC et de PCi du Jura bernois (suppression des art. 2 alinéa 3, 15 lettre e, ainsi que 23 alinéa 4)
8. STEP
9. Divers et imprévus

Les comptes 2019 et le budget 2021 seront disponibles sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Les règlements mentionnés sous les points 6 et 7 de l'ordre du jour sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Mont-Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Gerber Fred, Métairie des Princes 16-16i, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: Allotherm AG, Moosweg 11, 3645 Gwatt.

Adresse du projet: BF 42, Métairie des Princes 16-16i, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: construction d'un local de stockage de copeaux et installation d'une chaudière.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Dégagements: art 24 LAT.

Zone de protection des eaux: S3.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 9 octobre au 9 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Voumard Martial, Les Places 26, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Adresse du projet: BF 3, Les Places 26, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: installation d'un nouveau système de chauffage: pompe à chaleur air-eau.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Dégagements: art 24c LAT – art. 41 et 42 OAT.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 9 octobre au 9 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Heinrich Schürch, chemin du Soleil 16, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncier: Heinrich Schürch, chemin du Soleil 16, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: Heinrich Schürch, chemin du Soleil 16, 2604 La Heutte.

Projet de construction: installation d'une piscine chauffée extérieure. Chemin du Soleil 16, 2604 La Heutte, parcelle N° 322, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: installation d'une piscine en béton chauffée de 8 m x 4 m avec une pompe à chaleur. Profondeur de 1,60 m.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dégagement: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 octobre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 2 octobre 2020

Le Conseil municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Péry-La Heutte

(suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Chantal Codiroli et Yves Henzi, chemin de la Scierie 27, 2604 La Heutte.

Emplacement: parcelles N°s 53, 136 et 278 au lieu-dit: «chemin de la Scierie 27», 2604 La Heutte.

Projet: raccordement au réseau d'eau potable et ouverture d'une fenêtre en façade ouest.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 octobre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Iolanda Campa Mignogna et Michele Mignogna, rue du Bambois 4, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Iolanda Campa Mignogna et Michele Mignogna, rue du Bambois 4, 2603 Péry.

Auteur du projet: Gerber Mathieu, paysagiste, rue Rosselet-Challandes 4, 2605 Sonceboz.

Projet de construction: aménagement d'un mur en blocs de calcaire. Rue du Bambois 4, 2603 Péry. Parcelle N° 1014, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: aménagement d'un mur en blocs de calcaire de 24m x 18m. Hauteur au nord-ouest (24m) de la parcelle allant de 30 cm à 150 cm. Hauteur au nord (18m) de la parcelle allant de 150 cm à 90 cm.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 octobre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 2 octobre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Nadine et Noam Ruimy, rue de l'Eglise 5, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Nadine et Noam Ruimy, rue de l'Eglise 5, 2603 Péry.

Auteur du projet: Noam Ruimy, rue de l'Eglise 5, 2603 Péry.

Projet de construction: construction d'une maison de jardin. Parcelle N° 90, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: construction d'une maison de jardin de moins de 10m² en métal de couleur anthracite.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: art. A145. Distance à la route communale 3,60m.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 octobre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 2 octobre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Bourgeoisie de Péry, p/a André Bessire, Grand'rue 46, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Bourgeoisie de Péry, Grand'rue 46, 2603 Péry.

Auteur du projet: André Tellenbach, Ing civ epf/sia, Grand'rue 4, 2710 Tavannes.

Projet de construction: agrandissement du silo à copeaux existant. Rue du Châtillon 2, 2603 Péry, parcelle N° 551, zone d'activités.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: agrandissement du silo à copeaux existant avec un nouveau dépôt à bois annexé.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 octobre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 2 octobre 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Plan de quartier

Les Savagnières

Dépôt public

Modification mineure de l'art. 7 al. 1 du règlement de quartier

Procédure: conformément à l'article 60 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la commune municipale de Saint-Imier dépose publiquement le projet de modification mineure de l'art. 7 al. 1 du règlement de quartier Les Savagnières (art. 122 al. 7 OC).

Dépôt public: le projet de modification et le rapport explicatif sont déposés publiquement du 9 octobre 2020 au 9 novembre 2020 inclusivement auprès du service urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Oppositions: les oppositions ou les réserves de droit écrites et motivées à l'encontre du projet de modification seront adressées au service d'urbanisme et mobilité pendant le délai de dépôt public.

Séances de conciliation: les éventuelles séances de conciliation auront lieu directement au terme du dépôt public.

Saint-Imier, le 9 octobre 2020

*Le Chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-73

Requérant / Maître d'ouvrage: Patrice Lüthi, Les Savagnières 53, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: pga architectes, rue du Bruie 24-26, 2613 Villeret.

Adresse du projet: BF 1770, Les Savagnières 53, 2610 Les Pontins.

Description du projet: amélioration thermique du bâtiment, changement d'agent énergétique (électrique -> PAC) et agrandissement de l'annexe nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.

Dérogations: -

Zones / périmètres protégés: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 2 octobre 2020 au 2 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 octobre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-72

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Nadine Pauli, Ludovic Pauli, rue de Courtelary 1, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Villatyp SA, Le Champat 2, 2744 Belphraon.

Adresse du projet: BF 2151, rue des Fontenayes 18, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale et de deux places de stationnement dissociées.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogations: -

Zones / périmètres protégés: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 2 octobre 2020 au 2 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 octobre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérante: Chappuis Maryline, Champ de la Pierre 4a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Chappuis Maryline, Champ de la Pierre 4a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: Champ de la Pierre 4a, parcelle N° 941 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: mise en place d'un abri de jardin.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: -

Périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 2 octobre 2020

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérants: Leblois Jordan et Hutzli Maéva, rue de l'Envers 10a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Entreprise Générale Menuiserie Morand Sàrl., rue Principale 43 à 2735 Valbirse.

Emplacement: lieu-dit: rue de l'Envers 10a, parcelle N° 611 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: création d'un couvert à toiture plate pour terrasse d'un appartement en attique.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA2.

Dérogations: -

Périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 2 octobre 2020

Le Bureau communal

Sonvilier



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale

Conformément à l'art. 69 du règlement d'organisation de la commune de Sonvilier, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 17 septembre 2020 est déposé publiquement au secrétariat municipal jusqu'au 26 octobre 2020 inclus.

Les personnes qui souhaitent consulter le procès-verbal peuvent se rendre au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou consulter le panneau d'affichage officiel devant l'école primaire.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

Sonvilier, le 9 octobre 2020

Le Conseil municipal

Tramelan



Avis de construction N°2020/50

Requérant: Galenicare Management AG, Christelle Debonneville, Untermattweg 8, case postale, 3001 Berne.

Auteur du projet: Westiform AG, Monika Fankhauser, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

Projet: installation de nouvelles réclames lumineuses verticales à l'angle nord-ouest du bâtiment existant.

Parcelle: N° 2390, zone «Centre».

Emplacement: Grand-Rue 153, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: E.

Zone de protection des eaux: Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 9 octobre 2020 au 9 novembre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 octobre 2020

La Commune de Tramelan

Tramelan, le 9 octobre 2020

La Commune de Tramelan

SAMARITAINS TRAMELAN

Convocation à l'assemblée générale annuelle

qui aura lieu

**le mardi 10 novembre 2020 à 20h
au local rue du Collège 11, 2720 Tramelan**

Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Comité

Réclame

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Plus forts ensemble.
Nous nous y engageons.
À l'avenir également.**

IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3
prosenectute.ch

Villeret



Canton de Berne



Avis de construction

Requérant: M. Zaugg Jan, Combe-Grède 24, 2613 Villeret.
Emplacement: parcelles N° 65, au lieu-dit: «Combe-Grède 24», commune de Villeret.
Projet: demande déposée après-coup pour l'ouverture d'une fenêtre en façade est.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: village.
Recensement architectural: ensemble bâti B.

Dépôt public de la demande; la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 2 novembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi-copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 2 octobre 2020

Secrétariat municipal Villeret

Jura bernois

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE JEAN GUI

Assemblée ordinaire des délégués

vendredi 20 novembre 2020 à 19h30
à l'école de Jean Gui

Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur / d'une scrutatrice
2. Procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2019
3. Correspondance, communications
4. Comptes 2019
5. Budget 2021 + plan financier 2020-2025
6. Information vie scolaire
7. Divers

La Tanne, le 1^{er} octobre 2020

Le Président de la commission scolaire:
Raymond Fuhrer

OFFICE DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Communes de Belprahon, Champoz, Corcelles (BE), Corgémont, Cormoret, Cortébert, Court, Courtelary, Crémines, Eschert, Grandval, La Ferrière, La Neuveville, Loveresse, Moutier, Nods, Orvin, Perrefitte, Péry-La Heutte, Petit-Val, Plateau de Diesse, Reconvilier, Renan (BE), Roches (BE), Romont (BE), Saicourt, Saint-Imier, Sauge, Saules (BE), Schelten (La Scheulte), Sonceboz-Sombeval, Sonvilier, Sorvilier, Tavannes, Tramelan, Valbirse, Villeret

Recensement architectural selon l'article 10d, alinéa 1, lettre a de la loi sur les constructions (LC)

Révision partielle, enquête publique

Le Service des monuments historiques du canton de Berne a révisé partiellement les recensements architecturaux des communes susmentionnées, ceci en collaboration avec elles. Ces mises à jour ne concernent que:

- les ensembles bâtis et les ensembles structurés;
- les objets dignes de conservation;
- les objets disparus ou déplacés au-delà des frontières communales;
- l'ajout d'un nombre limité d'objets au recensement dans le cadre de la mise à jour ordinaire de celui-ci (ne concerne pas toutes les communes).

Conformément à l'article 13d en corrélation avec l'article 13a, alinéa 1 de l'ordonnance sur les constructions (OC), les projets de recensement partiellement révisés sont publiés avant leur mise en vigueur par l'Office de la culture du canton de Berne.

Les personnes intéressées auront la possibilité de consulter les projets **du lundi 12 octobre au jeudi 10 décembre 2020** dans les locaux de la Préfecture du Jura bernois (rue de la Préfecture 2) à Courtelary durant les heures d'ouverture habituelles.

Il sera également possible de les consulter en ligne: les projets seront en effet publiés sur les sites Internet des communes susmentionnées, ainsi que sur le site du Service des monuments historiques (www.be.ch/monuments-historiques).

En vertu de l'article 13a OC, les personnes, organisations et autorités visées aux articles 35, alinéa 2 et 35a LC peuvent se prononcer sur les projets et soumettre des propositions. Toutes objections ou propositions doivent être motivées et déposées par écrit auprès du Service des monuments historiques, Schwarztorstrasse 31, case postale, 3001 Berne, dans le délai de mise à l'enquête (le cachet de la poste faisant foi).

Il n'est pas possible de faire recours contre l'inscription d'un objet au recensement architectural. Les recours peuvent, en effet, uniquement porter sur le fait que le recensement est incomplet (art. 13a, al. 4 de l'ordonnance sur les constructions).

La suppression d'un objet du recensement architectural peut être demandée dans le cadre de la procédure d'octroi du permis de construire.

Au demeurant, nous renvoyons aux articles 13a à 13c OC.

Berne, le 5 octobre 2020

*Office de la culture,
service des monuments historiques
du canton de Berne*

Appel aux héritiers (Ouverture du testament)

Held Simone Josy, née le 16 avril 1937 à Reconvilier BE, originaire de Schelten BE, célibataire, résidente à 2560 Nidau, Lyss-Strasse 18, décédée le 10 juin 2020 à Biel/Bienne BE.

Informations sur les personnes appelées

En application de l'art. 555 du Code civil suisse, le notaire soussigné publie un appel aux héritiers. Les héritiers légaux sont inconnus. Ils sont les héritiers des tribus de grands-parents du côté paternel (descendants de Georges Edouard Held, né le 4 octobre 1867, et de Parel Bertha Held née Descombes, née le 15 novembre 1878) et du côté maternel (descendants de William Vuilleumier, né le 30 septembre 1878, et d'Elise Augustine Ernestine Vuilleumier née Fernekess, née le 20 juin 1874). La testatrice a laissé un testament et nommé une héritière unique.

Informations juridiques

Les personnes appelées sont priées de se présenter au point de contact dans le délai imparti. Ce faisant, ils doivent présenter les documents appropriés prouvant leur qualité d'héritiers, sous peine d'être exclus de l'héritage. Publication conformément aux articles 555 et 558, alinéa 2 du CC. Les informations pertinentes provenant de tiers doivent également être adressées au notaire.

Délai: 12 mois

Date limite: 25 octobre 2021

Le délai court à partir de la troisième publication de l'appel aux héritiers.

Point de contact

Roman Manser, avocat et notaire
Schloss-Strasse 1
2560 Nidau

HAUSSE DE LA DEMANDE DE DÉPISTAGE DU COVID-19 DANS LE CANTON DE BERNE

Réouverture du drive-in à Berne et renforcement régional des capacités de test

Le drive-in de dépistage a rouvert sur le site de BernExpo

Il accueille les cas de suspicion de COVID-19 du lundi au vendredi de 17 h à 21 h et les samedis et dimanches de 13 h à 17 h.

Les personnes présentant des symptômes de COVID-19 peuvent se faire dépister après avoir rempli un questionnaire sur Internet. Ce questionnaire est mis en ligne sur coronacheck.abilis.ch.

Coûts à la charge de la Confédération et du canton

Le canton prend à sa charge les coûts de la station de dépistage, sauf ceux des tests, qui sont assumés par la Confédération. Le drive-in de dépistage sera installé sur le site de BernExpo. Il sera accessible uniquement en voiture. Le drive-in de dépistage sera ouvert du lundi au vendredi de 17 h à 21 h et les samedis et dimanches de 13 h à 17 h.

Fruit d'un partenariat

Le drive-in de dépistage de Berne sera géré par la Croix-Rouge Suisse. Les prélèvements seront effectués par des personnes formées à cet effet, sous la supervision de médecins. Les tests en laboratoire seront réalisés par la société Viollier. La coopérative professionnelle des pharmaciens suisses (Ofac) assurera la sécurité des échanges d'informations entre les professionnels de la santé et les personnes dépistées. Si une personne est testée positive, c'est l'entreprise de télémédecine Medgate qui se chargera de lui communiquer les résultats et qui assurera le suivi télé-médical. Les résultats négatifs seront communiqués par SMS ou par courrier électronique.

Renforcement des capacités de test dans le reste du canton

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration a également décidé de renforcer les capacités de dépistage dans les autres régions du canton de Berne. C'est chose faite dans la région de Bienne Seeland, grâce à la coopération avec un nouveau réseau de centres de test. Depuis le 1^{er} octobre 2020, le Centre hospitalier Bienne, MEDIN Biel-Bienne (Localmed Biel) et les centres médicaux de Schüpfen, Täuffelen, Lyss et Anet (Ins) couvrent ensemble la demande régionale. Depuis vendredi passé, l'Hôpital du Jura bernois a mis en service des stations de dépistage à Moutier et à Saint-Imier.

*La Direction de la santé,
des affaires sociales et de l'intégration*

Réclame

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-part de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch